

## L'abri B des Eissartènes (Le Val, Var). Occupation et gravures post-glaciaires du site.

Ada Acovitsioti-Hameau, Philippe Hameau, Alain Bontemps, Claude Olive, Frédéric Veyssière

---

### Citer ce document / Cite this document :

Acovitsioti-Hameau Ada, Hameau Philippe, Bontemps Alain, Olive Claude, Veyssière Frédéric. L'abri B des Eissartènes (Le Val, Var). Occupation et gravures post-glaciaires du site.. In: Documents d'Archéologie Méridionale, vol. 13, 1990. pp. 185-205;

doi : <https://doi.org/10.3406/dam.1990.1012>

[https://www.persee.fr/doc/dam\\_0184-1068\\_1990\\_num\\_13\\_1\\_1012](https://www.persee.fr/doc/dam_0184-1068_1990_num_13_1_1012)

---

Fichier pdf généré le 25/10/2018

### **Abstract**

Shelter B is situated in the cliff of Eissartènes, under a slightly overhanging rock so that it is not very deep. The collapse of blocks that were above it has allowed a stratified accumulation of sediments, thus slightly enlarging the usable surface area of the place. The archaeological context shows the site to have been used several times from Late Bronze II until the first beginning of the Roman Empire. Studies on the material, the sediments and the bones allow to define the nature of the occupations and the periods of abandonment : camp site and secondary burying place in the late Bronze Age, pastoral activities and crafts in a temporary camp (shepherds, hunters) at the very end of the Bronze Age and early in the Iron Age, organised pastoral activities in an enclosed and covered space (goats and sheep) in the 1st c. B.C. The ultimate sheepfold will be destroyed by the sudden caving in a stratum of rock, killing thirteen animals.

It appears that a little later (around the change of era) the shelter was decorated with schematic linear engravings.

### **Résumé**

L'Abri B est situé dans la falaise des Eissartènes, sous un faible surplomb rocheux qui détermine une profondeur réduite. L'effondrement de blocs supérieurs a favorisé l'accumulation stratifiée de sédiments, agrandissant ainsi légèrement la surface utilisable du lieu. Le site, replacé dans son contexte archéologique, est utilisé à plusieurs reprises depuis le Bronze final II jusqu'au tout début de l'époque impériale romaine. Les études sur le mobilier, mais également sédimentologique ou ostéologique, permettent de préciser la nature des occupations ainsi que les périodes d'abandon : campement et sépulture secondaire au Bronze final, activités pastorales et artisanales avec campement temporaire (bergers, chasseurs) à l'extrême fin de l'Age du bronze et au début de l'Age du fer, activités pastorales organisées en espace clos et couvert (caprins et ovins) au 1er s. av. J.-C. Cette ultime bergerie sera détruite par l'affaissement brutal d'une strate rocheuse, ce qui déterminera la mort de treize bêtes.

C'est apparemment peu après (autour du changement d'ère) que l'abri sera orné de gravures schématiques linéaires.

# L'Abri B des Eissartènes (Le Val, Var)

## Occupation et gravures post-glaciaires du site

par 'Ada ACOVITSIOTI-HAMEAU \* et Philippe HAMEAU \*

avec la collaboration d'Alain BONTEMPS \*, Claude OLIVE \*\* et Frédéric VEYSSIERE \*\*\*

**Résumé** – L'Abri B est situé dans la falaise des Eissartènes, sous un faible surplomb rocheux qui détermine une profondeur réduite. L'effondrement de blocs supérieurs a favorisé l'accumulation stratifiée de sédiments, agrandissant ainsi légèrement la surface utilisable du lieu. Le site, replacé dans son contexte archéologique, est utilisé à plusieurs reprises depuis le Bronze final II jusqu'au tout début de l'époque impériale romaine. Les études sur le mobilier, mais également sédimentologique ou ostéologique, permettent de préciser la nature des occupations ainsi que les périodes d'abandon : campement et sépulture secondaire au Bronze final, activités pastorales et artisanales avec campement temporaire (bergers, chasseurs) à l'extrême fin de l'Age du bronze et au début de l'Age du fer, activités pastorales organisées en espace clos et couvert (caprins et ovins) au 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cette ultime bergerie sera détruite par l'affaissement brutal d'une strate rocheuse, ce qui déterminera la mort de treize bêtes.

C'est apparemment peu après (autour du changement d'ère) que l'abri sera orné de gravures schématiques linéaires.

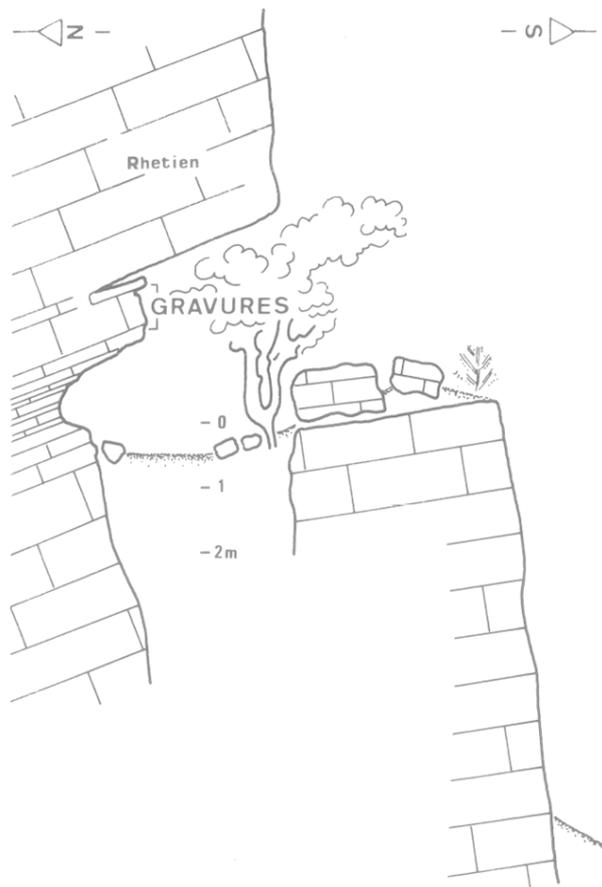
**(Mots-clés :** Abri sous roche, Bergerie, Sépulture, Sédimentologie, Céramique, Faune, Anthropologie, Gravure pariétale, Chronologie, Bronze final II et III, Age du fer, Début du Haut Empire romain, Les Eissartènes, Le Val, Var)

### ***The Eissartènes shelter B (Le Val, Var). Occupation and post-glacial engravings on the site***

**Abstract** – Shelter B is situated in the cliff of Eissartènes, under a slightly overhanging rock so that it is not very deep. The collapse of blocks that were above it has allowed a stratified accumulation of sediments, thus slightly enlarging the usable surface area of the place. The archaeological context shows the site to have been used several times from Late Bronze II until the first beginning of the Roman Empire. Studies on the material, the sediments and the bones allow to define the nature of the occupations and the periods of abandonment : camp site and secondary burying place in the late Bronze Age, pastoral activities and crafts in a temporary camp (shepherds, hunters) at the very end of the Bronze Age and early in the Iron Age, organised pastoral activities in an enclosed and covered space (goats and sheep) in the 1<sup>st</sup> c. B.C. The ultimate sheepfold will be destroyed by the sudden caving in a stratum of rock, killing thirteen animals.

It appears that a little later (around the change of era) the shelter was decorated with schematic linear engravings.

**(Key words :** Cliff shelter, Sheepfold, Burial, Sedimentology, Pottery, Fauna, Anthropology, Wall engraving, Chronology, Late Bronze II and III, Iron Age, Beginning of the Early Roman Empire, Les Eissartènes, Le Val, Var)



■ 1 Coupe nord-sud de l'Abri B des Eissartènes (axe C/D).



## 1. Présentation

### 1.1. INTERET DU SITE

L'Abri B (ou Abri Gravé) des Eissartènes a été découvert le 28 juillet 1984 au cours des prospections de l'un de nous (Ph. H.) dans le vallon du Gueilet-Ribeirotte, affluent de l'Argens. Nous connaissons déjà, inscrits dans la même falaise, l'Abri A (ou Abri Peint) orné de peintures schématiques de tradition ibérique datables du Chalcolithique (Hameau 1989) et un habitat de hauteur, le Couloir des Eissartènes, occupé du Bronze final à la fin du premier Age du fer puis fréquenté épisodiquement pendant l'Antiquité tardive, le Moyen Age et au XVII<sup>e</sup> s. (Acovitsioti 1988).

A cette époque, nous nous interrogeons déjà sur la pérennité d'usage des sites ornés du Post-Glaciaire, et la découverte de l'Abri Gravé à 200 m à l'est de l'Abri Peint s'est avérée une confirmation de nos hypothèses. Il s'agit de gravures de pur style schématique linéaire exécutées sur un étroit banc rocheux, sous l'auvent d'un surplomb peu profond. Plus qu'un jalon supplémentaire de cet art dans le sud de la France, l'Abri B des Eissartènes doit son intérêt au remplissage placé immédiatement sous les figures et sondé sur plus de 2 m de profondeur (fouilles A. A.-II.). L'intervention archéologique permet de donner une date limite inférieure aux gravures. La proximité d'un habitat quasi contemporain et les observations comparatives que ceci entraîne ajoutent à l'importance du site gravé.

### 1.2. DESCRIPTION

L'Abri B se situe à l'extrémité orientale de la falaise des Eissartènes, dans une barre du Rhétien culminant à 450 m. Il s'agit d'un faible surplomb, haut de 3 m et long de 15 m pour une profondeur qui n'excède pas 2 m (fig. 1). Il est ouvert au sud/sud-ouest au-dessus d'une forte pente peuplée de chênes pubescents, de pins d'Alep et de nombreux épineux, et semée de blocs qui ont roulé depuis la falaise. L'accès est difficile, à partir d'un ancien chemin qui reliait le vallon de Buffe à la bastide des Eissartènes en empruntant la lisière des plus hautes cultures (terrasses encore visibles).

Le site présente, dans des proportions moindres, la même configuration que la zone A du Couloir des Eis-

■ 2 Plan de l'Abri B des Eissartènes et emplacement de la zone fouillée. Les points indiquent les zones polies par le frottement de la roche par les animaux.



■ 3 La partie orientale du surplomb de l'abri B.

variée. Son surplomb bien que faible suffit à empêcher toute communication entre le haut et le pied de la falaise. Le mobilier de chaque niveau apparaît donc homogène et n'a pas besoin d'être replacé dans son horizon culturel initial. Bien qu'il s'agisse de deux sites contemporains apparemment comparables, nous procédons séparément à l'étude de leur matériel.

sartènes (Acovitsioti 1988). Un bloc détaché de la falaise, haut de plus de 5 m et large de 3,50 à 4,50 m, est tombé deux mètres en avant de celle-ci, déterminant ainsi un petit couloir qui facilite l'accumulation de sédiments en même temps qu'il constitue un chenal oblique pour les eaux de pluie (fig. 2). C'est donc une zone exposée à un lessivage intense. Ici s'arrête l'analogie. Ce bloc judicieusement placé constitue une terrasse potentielle qui prolonge le site et en accroît la superficie. Les parois de l'abri, en léger renforcement, montrent une succession de strates calcaires d'un pendage sensiblement égal à  $32^\circ$  du sud vers le nord, alors qu'elles sont horizontales dans le sens est-ouest (fig. 3). Ces différents bancs calcaires se sont effondrés partiellement et successivement. Leur repérage et l'observation de leur présence dans une couche renforcent la compréhension des phases d'occupation du site par l'homme (bancs rocheux notés de 1 à 7, fig. 4). De plus, une faille verticale à hauteur de l'entrée de l'abri (la travée A) montre combien ce dernier se trouve affaissé par rapport au reste de la falaise. La dénivellation tectonique présente un écart d'altitude d'environ 3 m pour une même couche.

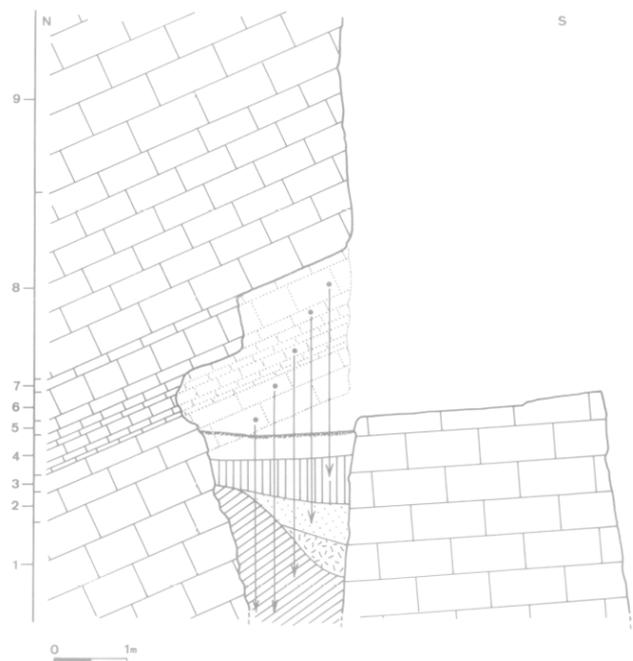
Les gravures étudiées plus loin sont réalisées sur le banc calcaire n° 6.

## 2. Etude archéologique

Malgré leur configuration identique, l'abri B présente un remplissage de constitution et d'origine différentes de celui du Couloir des Eissartènes. La zone A de ce dernier a fonctionné comme dépotoir des habitats installés sur le plateau qui le domine. L'abri B connaît une occupation propre et

### 2.1. LE SONDAGE

La configuration du terrain laissait peu de possibilités pour l'implantation de la fouille : soit en rupture de pente devant l'abri, soit le long du surplomb rocheux. Nous avons opté pour la seconde solution. En effet, les sédiments étant piégés entre le fond de l'abri et le bloc tombé, il y avait là la possibilité de mieux comprendre la présence des gravures sus-jacentes. Le sondage, ini-



■ 4 Coupe nord-sud de l'abri B (axe B-C). Numérotation des bancs rocheux et indication de leur présence dans les couches retrouvées en stratigraphie.

tialement de 2 m<sup>2</sup>, a été élargi à 8 m<sup>2</sup>. Nous avons choisi de fouiller partiellement le secteur occidental de l'abri (arrêt au fond de la couche 3) et avons consacré nos efforts sur le secteur oriental où la solution des problèmes stratigraphiques paraissait plus probable. En outre, cette stratégie de fouille nous a permis de conserver des structures telles que mur et foyer dans la perspective de la mise en valeur touristique du site.

En profondeur, l'abri se rétrécit. Sa largeur n'est plus que de 1,35 m alors qu'elle était de 2 à 2,50 m en surface. Nous avons dû arrêter la fouille à -3,30 m sur les blocs de plus en plus importants de la couche 6.

## 2.2. PROBLEMES STRATIGRAPHIQUES

Le remplissage de l'Abri B présente un pendage général de 0,15 à 0,20 m pour 3 m dans le sens sud-est/nord-ouest, soit 10° environ. Ce remplissage est scellé par des blocs tombés de la voûte (banc n° 6, fig. 4). Seule une petite partie de l'abri a été épargnée lors de cet éboulement (carrés D2 E2, essentiellement). Cet endroit est donc resté ouvert aux perturbations postérieures à cet événement. La chute du gros bloc qui constitue la limite orientale de la fouille a provoqué d'ailleurs une rupture des couches 2 et 3. C'est probablement à travers cet interstice que se sont infiltrés en fond de couche 2 les fragments de *tegulae* notamment que nous retrouvons ailleurs, au-dessus des blocs tombés. Des plaquettes provenant du délitage naturel du fond de l'abri et de petits moellons ont glissé au même endroit ou ont été enfoncés dans la couche 3. Cette dernière présente ainsi, à l'est, une structure lâche qui contraste avec son aspect nettement plus compact dans le reste du site.

Les sédiments sont aussi perturbés par la croissance d'arbres et d'arbustes. Le chêne vert qui a poussé contre l'écaille méridionale (fig. 1) étale ses racines sur la totalité de l'abri et à plus de 2 m de profondeur. Derrière et autour du chêne, contre l'écaille, la terre est noire et pulvérulente depuis la base de la couche 2 et tout au long des couches 3 et 5. Il est même possible qu'une partie des gros blocs qui encombrèrent localement la couche 5 provienne de la fracturation de l'écaille méridionale sous l'action mécanique des racines. Dans les processus qui modifient la nature initiale des niveaux sédimentaires, il faut invoquer leur lessivage dû au ruissellement et leur descente progressive sur la pente. Si un muret a empêché l'évacuation des couches 2 et 3, les couches les plus basses n'ont pas été protégées.

Enfin, le fait que la base du remplissage soit un cône d'éboulis ajoute à la complexité de la stratification. En effet, le sommet du cône d'éboulis (couche 6) se trouve en contact avec la couche 2 dans les carrés D2 et E2. Son pendage est évalué à 30° vers le sud et vers l'ouest. Malgré les occupations successives corres-

pondant aux couches 3 et 5, ce cône n'a pas été aplani. En conséquence, ces dernières ne recouvrent pas la totalité du site mais tendent à rétablir l'horizontalité du sol et n'y parviennent qu'en sommet de couche 3.

## 2.3. LES NIVEAUX RECONNUS

La stratigraphie révélée comprend six niveaux (fig. 5) que nous décrivons dans l'ordre suivant : numérotation du haut vers le bas, aspect à l'œil, nature géologique, présence ou absence des poussières d'origine anthropique, présence ou absence de structures, nature du mobilier (1).

### • Niveau 1

Sédiment humique sur 0,20 m d'épaisseur, de couleur noire, stérile dans les travées 2 et 3. Il recouvre l'écaille méridionale qui barre le site où il a restitué une lentille cendreuse et quelques os animaux brûlés.

### • Niveau 2

Sédiment brun, tassé, de 0,20 à 0,25 m d'épaisseur, dans lequel se sont enfoncés les blocs tombés de la voûte (banc calcaire n° 6). Il s'agit d'un cailloutis à matrice limoneuse brune contenant des sphérolithes en abondance (résidus de fumiers d'ovicapridés) et quelques rares pseudomorphoses (restes de combustion). Deux lambeaux de sol subsistent au fond de cette couche. D'aspect compacté et parsemé d'impuretés (particules grises, blanches et noires), ce sol fragmenté (sol 1) s'avère être un limon gris très calcaire. De nombreux sphérolithes et de très nombreux phytolithaires y sont inclus (résidus de fumiers d'ovicapridés avec dominance ovine). Les pseudomorphoses sont très rares. Un trou de poteau (anomalie 1) se trouve à la limite des carrés C2-C3. Il est rempli de terre pulvérulente grise contenant de rares charbons. La couche 2 a restitué un matériel céramique et osseux (os animaux dont huit ovins), très peu de verre et de métal.

### • Niveau 3

Sédiment brun foncé contenant cailloux et moellons, de texture légèrement sableuse et de structure serrée sauf en son extrémité orientale (aspect lâche dû à la présence de cailloux et plaquettes, bancs calcaires n° 4 et 5). Il s'agit d'un cailloutis à matrice limoneuse calcaire grise contenant des sphérolithes abondants, pas de phytolithaires et beaucoup de pseudomorphoses. La surface de la couche 3 est déformée par les blocs tombés du plafond et entamée par le trou de poteau sus-mentionné. Des moellons tapissent aussi une bande de 0,80 m de large environ à l'extrémité occidentale du sondage. Un foyer (F) flanqué d'une fosse oblongue (anomalie 2) se trouve dans la partie inférieure. Autour d'eux la couche 3 est dure et calcifiée. L'anomalie 2 est un limon calcaire, gris, caractérisé par une abondance de pseudomorphoses et de microcharbons. Le foyer est comblé par une terre grise pulvérulente remplie de radicelles. Foyer et fosse sont pratiquement stériles. La couche 3 recèle un mobilier céramique et osseux (os animaux).

### • Niveau 3b

La couche 3 devient noire, pulvérulente, le long de l'écaille sud.

### • Niveau 4

Sédiment beige à jaune très serré et presque exempt de pierres, qui s'enlève par petites moites. Il est très localisé dans les

carrés C2 et D2, contre le fond de l'abri. Il apparaît à la lisière des couches 2 et 3, recouvre l'anomalie 2 mais non le trou de poteau. Il s'infiltre ensuite le long de la couche 6 dans la carré D2. Il s'étale sur 0,50 à 0,80 m de large dans sa partie occidentale mais se rétrécit vers l'est pour ne former qu'une mince bande de 0,10 m de large (fig. 14). Cette terre jaune provient de la désagrégation du banc n° 4 du fond de l'abri, un calcaire marneux qui se délite en plaquettes. L'existence et l'étendue de la couche 4 montrent que la désagrégation de ce banc n° 4 a continué longtemps après sa chute initiale (constitution de la couche 6). Le mobilier restitué est à associer soit aux couches 2 et 3 (carré C2, ovins, lagomorphe, tessons), soit à la couche 6 (éclat de silex translucide, fragment de calotte crânienne humaine).

• Niveau 5

Sédiment brun très tassé. Dans la partie orientale de l'abri, il ne s'étale que sur la travée 3. Il s'agit d'un cailloutis à matrice limoneuse calcaire grise contenant des sphérolithes et des phytolithaires très abondants et quelques rares pseudomorphoses. La couche 5 a restitué de la céramique, des os animaux et un outil en os.

• Niveau 5b

La couche 5 devient noire et pulvérolente, le long de l'écaïlle sud.

• Niveau 6

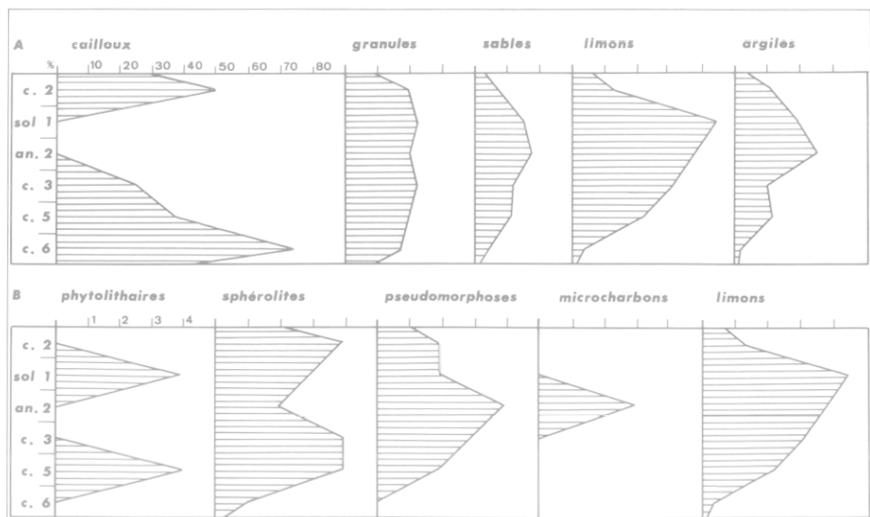
Sédiment brun-jaune contenant dalles et dallettes en grande quantité (banc calcaire n° 4) et de structure très lâche. Il s'agit d'un cailloutis très dense, argileux, avec peu de matrice calcaire, brun-jaune (percolation de cette matrice). Ce sédiment correspond à la mise en place d'un éboulis, le cône localisé contre la paroi rocheuse. Sur la pente sud de l'éboulis, on observe très nettement les dalles inclinées (fig. 5). La couche 6 a restitué un mobilier très dispersé (céramique, lithique, anthropologique) ainsi que de la faune.

• Niveau 6b

La base de la couche 6 est formée des gros blocs tombés de la paroi (bancs calcaires n° 2 et 3). Si l'on reconstitue ce dernier niveau du plafond, celui-ci touche presque l'écaïlle méridionale. L'abri se présentait donc initialement comme une cavité. Le sédiment continue d'être pulvérolent. Il est de teinte plus sombre contre l'écaïlle sud et contre le fond de l'abri. On observe des lentilles de textures diverses (plus ou moins argileuses, sombres ou claires). Au milieu de l'éboulis une poche de cendres et de charbons correspond sans doute à une occupation ponctuelle. Ce cas n'est pas unique puisque des accumulations de coquilles d'escargots et des traînes blanches liées au ruissellement



■ 5 Coupe stratigraphique.



■ 6 Analyse sédimentologique de l'abri B. En haut, constitution géologique des sédiments. En bas, distribution des poussières anthropiques dans les limons.

indiquent que le cône d'éboullis ne s'est constitué que progressivement. Le mobilier est de plus en plus rare mais quelques tessons céramiques déterminables et des os animaux se sont infiltrés entre les gros blocs.

Les sédiments de l'abri B contiennent, selon les couches, entre 5 et 45 % de limons susceptibles de nous livrer des traces d'activités humaines spécifiques. Un décompte de ces traces, de ces poussières (phytolithaires, sphérolithes, pseudomorphoses, microcharbons) au microscope polarisant permet d'apprécier l'indice de représentativité de chacune (1 à 4 : rare à très abondant) (fig. 6). Nous avons donc, par la sédimentologie, les preuves d'une utilisation de l'abri comme halte de bergers ou comme bivouac pour les niveaux 2 à 5, ceci sans interruption mais selon des intensités variables. D'après ces mêmes données, les ovins dominent dans les niveaux 2 et 5 tandis que les caprins sont majoritaires dans le niveau 3. Pour la couche 6, l'homme ne fait apparemment que passer.

## 2.4. LE MOBILIER

Modeste en nombre et de conservation médiocre (céramique corrodée et ossements esquillés), le mobilier (fig. 7) reste varié et précieux pour l'interprétation des diverses phases d'utilisation du site.



### 2.4.1. La céramique

Elle n'est représentée — tous niveaux confondus — que par 271 tessons dont deux éléments seulement sont tournés : un bord à vernis noir (fig. 7, n° 7) en couche 2 et un fragment très corrodé de céramique massaliote en couche 3.

#### ▣ Niveau 2

Sur 84 tessons céramiques, une douzaine de fragments sont déterminables : bords d'urnes, bord d'une jatte, fond plat à léger talon, fragment de panse décorée d'une double ligne horizontale d'impressions ovales. Ce lot comprend un minimum de 15 récipients différents.

Dans les travées B et C, plusieurs tessons se trouvent au fond des interstices entre les blocs tombés du plafond (banc n° 6), ou même posés à plat sur le grand bloc qui obstrue l'entrée de l'abri. Dans la partie orientale du gisement et contre le fond du surplomb, on détecte une perturbation qui a entraîné en profondeur quelques éléments lourds, notamment des fragments de *tegulae*. Ces derniers appartiennent à la moitié supérieure de la couche 2 puisque d'autres fragments se trouvent au sommet des blocs effondrés. Il y a au moins deux tuiles différentes. Ces éléments ne peuvent être que postérieurs ou tout au plus contemporains de l'effondrement du banc rocheux n° 6.

Il en est de même du seul tesson tourné de la couche (n° 7), un bord arrondi, épaissi, qui selon toute vraisemblance est une céramique campanienne C ou assimilée (pâte grise, granuleuse, sans vacuoles, avec inclusions noires et blanches, finement mica-cée, vernis noir terne écaillé). Ce bord se trouvant en milieu de couche 2, nous ne pouvons dater celle-ci plus tôt que du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Arcelin 1978 ; Dedet 1978 ; Lagrand 1973).

#### ▣ Niveau 3

Sur 73 tessons mis au jour, une vingtaine seulement sont déterminables. L'ensemble correspond à un minimum de 10 récipients différents. Sur onze bords, sept proviennent d'urnes, trois de coupes ou de jattes et le dernier appartient à un couvercle de 7,5 cm de diamètre (n° 28). Un fond plat semble appartenir à un récipient ouvert à carène vive accusée par une gorge faite au lisseur (n° 27). Cette poterie à pâte grise et surfaces polies rappelle des productions du début de l'Âge du fer. D'autres tessons à surfaces brunies sont dans la tradition du Bronze final. Un fragment de vase épais présente un peignage interne et externe qui désigne un Âge du fer avancé. Les décors conservés dénotent également ces deux tendances, tessons à double ligne d'impressions ovoïdes, simple ligne d'impressions rondes sur carène d'une part, légères cannelures horizontales de l'autre.

Les deux lits distincts de tessons sont mis en évidence sur le diagramme de répartition verticale du mobilier (fig. 8). La partie supérieure de la couche 3 présente des affinités évidentes avec la couche 2 et la couche 4. Certains tessons de cette dernière raccordent même avec des tessons de la couche 3 (n° 31 et 32, par exemple). Le mobilier de la partie inférieure de la couche 3 ressemble à celui de la couche 5. Le fragment non déterminable de céramique massaliote (pâte jaune clair à larges paillettes de mica) provient de la partie supérieure de la couche 3. Le vase à pâte grise et carène vive (n° 27) et le décor de cannelures légères (n° 24) proviennent de la partie inférieure de cette couche.

■ 7 Mobilier mis au jour. N° 1 à 13 : couche 2 ; n° 14 à 28 et 30, 31 : couche 3 ; n° 29 et 32 : couche 4 ; n° 34 à 40 : couche 4 ; n° 41 à 43 : couche 6.

Dans ce lot céramique, il faut ajouter un fragment évalué au tiers de l'objet d'une fusaiole de 3,6 cm de diamètre à pâte beige foncé, noircie en surface.

#### ▣ Niveau 4

Quinze tessons seulement ont été mis au jour dont deux uniquement sont déterminables : un bord de coupe et un fragment de panse à décor d'impressions ovoïdes.

#### ▣ Niveau 5

L'aspect de la céramique change légèrement. Sur trente tessons, on compte deux bords (d'urne (?) et de coupe) et un décor sur carène. Le lot comprend sept récipients au moins, épais ou à parois fines et polies. Le fragment de carène décoré est orné d'une double ligne de perforations réalisées avec une pointe fine, probablement métallique (fig. 7, n° 38 et fig. 9). Ce décor poinçonné associé ou non à des lignes incisées dénote des influences "apenniniques" répandues depuis l'Italie jusqu'au Languedoc par le littoral méditerranéen. Selon les auteurs (Montjardin 1986 ; Roudil 1972), ces décors coexistent avec les décors excisés et sont à placer au Bronze final II ou III, mais ils peuvent apparaître un peu plus tôt. La couche 5 étant parfaitement individualisée et nettement postérieure à la constitution de la couche 6, ce tesson poinçonné doit appartenir à la phase terminale du Bronze final et se rapproche des décors poinçonnés trouvés dans des sites comme le Brusé (Châteauneuf-de-Grasse, Alpes-Maritimes ; Vindry 1978) et l'Albion (Martigues, Bouches-du-Rhône ; Legros 1986).

#### ▣ Niveau 6

Des formes nouvelles apparaissent. On observe des récipients épais à gros dégraissant mais aussi un grand nombre de fragments de vases fins à pâte très épurée. Sur 64 tessons, huit fragments sont déterminables : quatre bords, trois préhensions latérales et un fragment de panse orné d'une ligne d'impressions carrées, bien marquées, sur une carène légère. Parmi les moyens de préhension, on note un bouton pincé et deux autres perforés horizontalement. L'un d'eux appartient à une coupe couvercle de 20 cm de diamètre (n° 42), dont la forme est caractéristique du Bronze final, plus précisément des débuts du Bronze final III compte tenu du matériel retrouvé plus haut, en couche 5.

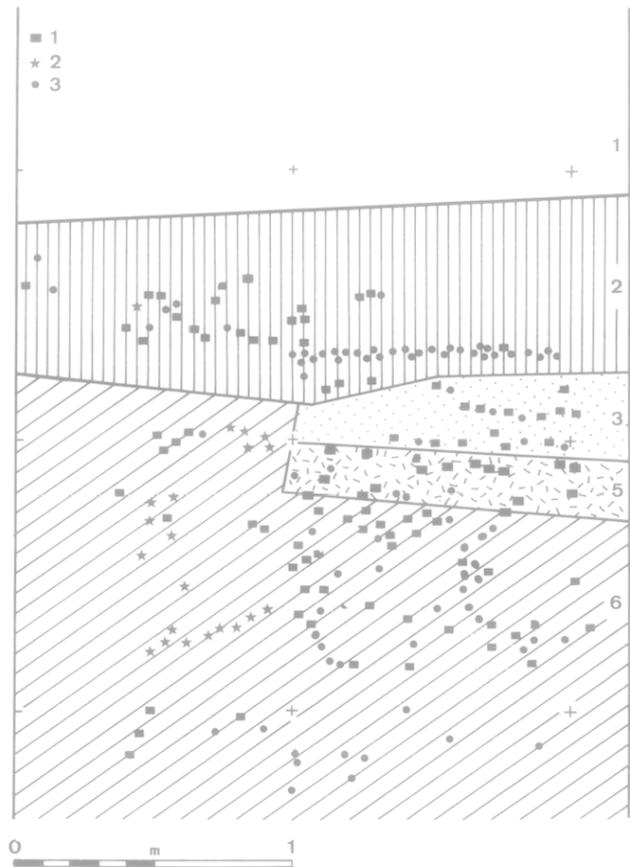
#### ▣ Niveau 6b

Dans le niveau le plus profond que nous ayons sondé, nous avons recueilli, plaqués contre la paroi rocheuse, un fragment de couvercle (?) assez épais et un fragment d'anse en boudin (n° 43) très corrodée.

La céramique de l'Abri B a souffert de fréquents séjours en plein air, d'un ruissellement intense et d'un fort piétinement par l'homme et l'animal. La fragmentation des céramiques est importante et sans grande variabilité : selon les couches, 53 à 59 % des tessons ont des dimensions comprises entre 1,5 et 5 cm. Le sédiment autour des sols découverts en fond de couche 2 restitue même un matériel plus intensément piétiné : 73 % des tessons ont une taille comprise entre 2,3 et 4,6 cm (fig. 10).

### 2.4.2. Le lithique

Sur sept fragments de silex, six appartiennent à la couche 6. Il s'agit d'un débitage de lames ou de



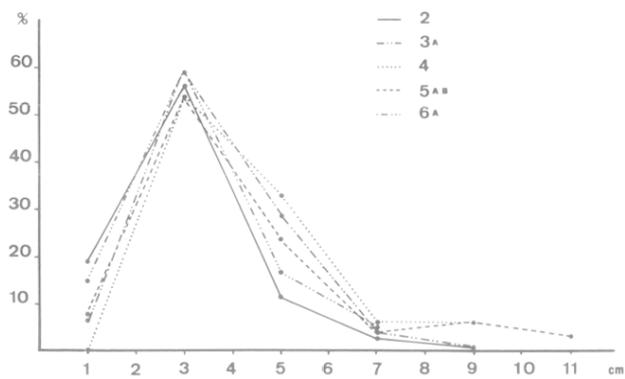
■ 8 Diagramme vertical de répartition du mobilier. 1 : céramique. 2 : ossements humains. 3 : faune.



■ 9 Fragment de carène à décor poinçonné d'inspiration apenninique.

lamelles de silex brun translucide qui se patine en blanc irisé. Une lamelle de couleur gris-bleu a subi l'action du feu.

Un éclat provient de la couche 4, contre le fond du surplomb, et un éclat retouché de calcaire silicifié provient de la couche 5. La couche 6 a donné en sus un cristal de roche brut en



■ 10 Indice du piétinement des tessons céramiques selon les couches.

prisme hexagonal de 4 cm de long. Cet objet, volontairement mêlé au comblement, est le seul qui puisse être vraiment associé aux ossements humains. Il peut s'agir d'un bijou ou du moins d'un objet auquel on attache un caractère sacré (2).

La couche 5 a restitué un petit bloc de roche noire (volcanique ?) qui pourrait appartenir à une meule ou à un broyeur. Un pisolithe provient de la couche 3, un autre de la couche 6. Il s'agit sans doute d'éléments ramassés au bas de la pente oùaffleure un banc de calcaire à pisolithes, souvent réemployé pour la construction des murs de soutènement.

#### 2.4.3. Le verre

Seule la couche 2 a restitué un peu de verre : un fragment de verre jaune, un petit ruban portant des godrons moulés (fig. 7, n° 1) et deux éclats indéterminables.

#### 2.4.4. Le métal

Un clou en fer à tête bombée, long de 1 cm, provient du sol 1 de la couche 2 et est probablement un clou de chaussure (fig. 7, n° 2).

#### 2.4.5. La faune

L'ensemble des restes osseux animaux recueillis représente près de 1 200 fragments ou os entiers (3). 43,5 % de cet ensemble sont des esquilles non interprétables. Cette fragmentation fine peut être due à la préparation culinaire aussi bien qu'au piétinement répété. Ce qui caractérise la faune

domestique de l'Abri B est l'abondance des caprinés (chèvre : *Capra hircus* ; mouton : *Ovis aries*) avec une prédominance des moutons. L'inventaire des espèces est donné dans le tableau I ci-après (par nombre de restes).

#### ▣ Niveau 2

C'est là que les restes osseux sont les plus nombreux : plus de 800 fragments : 26,5 % de cet ensemble ont pu être déterminés. Les caprinés représentent 69,5 % de la faune avec 13 individus différents dont 8 moutons. Nous comptons 3 individus d'âge périnatal, 4 de 3 à 6 mois, 1 de 6 à 12 mois, 2 de 12 à 24 mois et 3 de plus de 36 mois. Parmi les trois derniers se trouve une brebis dont la hauteur au garrot est de 54 cm environ. Les autres sujets (moutons dont nous ne pouvons préciser le sexe) ont une hauteur moyenne au garrot de 56 cm. Ce sont donc des animaux de taille assez modeste. Les quelques restes crâniens ne permettent pas de déterminer si les individus portent ou non des cornes. On peut sans doute ajouter à ce cheptel les restes d'un mouton de 12 à 24 mois trouvés en couche 4 (4).

Bien que la répartition anatomique des restes indique que tous les éléments du squelette sont présents, l'étude archéologique ne peut pas, seule, statuer sur l'ensevelissement accidentel

Couches	Fragments osseux	Nombre
2	indéterminés	205
	côtes (non spécifiquement déterm.)	5
	Caprinés (surtout <i>Ovis</i> , 8/13)	538
	Cervidé ( <i>Cervus elaphus</i> , 1 adulte)	2
	Lagomorphes ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> , 3 ind.)	12
	Carnivore ( <i>Vulpes vulpes</i> , 1 adulte)	1
	Lacertidé ( <i>Lacerta lepida</i> , 1 adulte)	6
	Mollusques	4
Total	773	
3	indéterminés	29
	Caprinés (2 ind.)	13
	Lagomorphe ( <i>Oryctolagus cuniculus</i> , 1 ind.)	3
Total	45	
4	Capriné (1 <i>Ovis</i> )	4
	Lagomorphe (1 <i>Lepus capensis</i> )	2
	Total	6
5-5B	indéterminés	10
	Caprinés (au moins 1 <i>Ovis</i> )	10
	Lagomorphes (1 <i>Lepus capensis</i> , 1 <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	2
	Oiseau ( <i>Turdus merula</i> )	1
Total	23	
6	indéterminés (80 % de grands mammifères : bœuf, cerf)	271
	côtes (non spécifiquement déterm.)	4
	vertèbres (non spécifiquement déterm.)	10
	Caprinés (1 <i>Capra</i> mâle adulte, 1 fœtus)	17
	Bovidés (au moins 1 ind. adulte de petite taille)	3
	Lagomorphes (1 <i>Lepus capensis</i> )	5
	(1 <i>Oryctolagus cuniculus</i> )	7
	Cervidés ( <i>Cervus elaphus</i> , au moins 1 ind.)	17
	Mustélide (probablement <i>Martes foina</i> , 1 ind.)	3
Carnivore ( <i>Vulpes vulpes</i> )	4	
Total	341	

■ Tabl. I

■ 11 Répartition anatomique des vestiges anthropologiques recueillis en couche 6.

de ces animaux. Le nombre de fragments osseux retrouvés ne représente pas, et de loin, les restes de 13 individus. Des traces de découpe indiquent une consommation par l'homme d'une partie de ces animaux. Des traces de morsure font également penser à une consommation par des animaux sauvages. Les observations faites en cours de fouilles complètent ces données archéo-zoologiques, et c'est l'ensemble de ces réflexions qui permet d'avancer une hypothèse (voir plus loin).

La faune sauvage est représentée par d'assez nombreux restes de lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus L.*) et par des restes de cerf élaphe (*Cervus elaphus*) et de renard (*Vulpes vulpes*). Les restes d'un grand lézard ocellé (*Lacerta lepida*) de 60 à 80 cm de long laissent supposer la consommation de ce reptile par l'homme.

#### ▮ Niveau 3

La quantité des restes fauniques ne permet pas d'observations poussées. Les caprinés et les lagomorphes y sont présents. Le lièvre commun (*Lepus capensis*) qui apparaît en couche 1 peut être associé aux lapins de garenne rencontrés en couches 2 et 3.

#### ▮ Niveau 5

Les caprinés (un mouton identifié) et les lagomorphes dominent. L'apparition du merle noir (*Turdus merula*) est sans signification pour les activités humaines.

#### ▮ Niveau 6

Le contexte est tout à fait différent. Les ossements sont très esquillés et difficilement déterminables : 80% au moins de la faune sont à attribuer à de grands mammifères : bœuf, cerf. Une nouvelle espèce apparaît dans la faune domestique, un petit bovidé âgé de plus de 2 ans. Parmi les caprinés, il faut noter les restes d'un bouc (*Capra bircus*) âgé de plus de 18 mois et d'une hauteur d'environ 60 cm au garrot. Le renard est présent avec des restes post-craniens dont la fragmentation paraît intentionnelle. Des restes de mustélidé que nous pensons pouvoir attribuer à une fouine portent des traces qui indiqueraient un animal pris au piège.

L'analyse des ossements animaux confirme donc la vocation pastorale de la couche 2. Les couches 3 et 5 restituent des témoignages qui identifient l'occupation des lieux sous la forme de haltes ou bivouacs de chasseurs. La couche 6 confirme sa constitution progressive exempte d'installations humaines.

### 2.4.6. Le matériel anthropologique

Un grand nombre de restes humains (5) est localisé dans les carrés F2 et E2, en couche 6. Jetés sur le cône d'éboulis, ils se sont infiltrés parfois vers le nord nord-ouest. Ils ont ensuite été recouverts par des plaquettes tombées de la paroi (banc n° 4) et inclinés vers le sud. Ils se trouvent néanmoins à un niveau supérieur aux gros blocs qui occupent la base de l'éboulis (couche 6b). Certains ossements ont tout de même roulé jusqu'aux confins des carrés D2-D3 en suivant les pentes du cône d'éboulis.

Le décompte des os humains, l'observation de leur taille et de leur aspect laissent penser que nous sommes en présence d'un seul individu quoique très fragmenté. La surface des os est très érodée, indiquant ici encore des vestiges exposés à l'air.

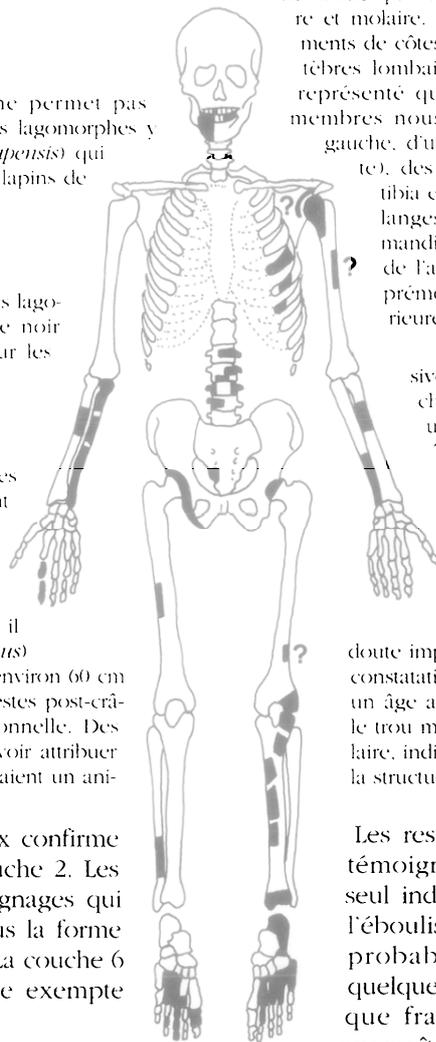
Sur 150 fragments, une quarantaine seulement sont identifiables (fig. 11). Toutes les parties du corps sont représentées à l'exception des mains (les phalanges de l'index droit seulement), de l'humérus droit et des côtes (souvent des fragments non identifiables). Le crâne n'est représenté que par un fragment portant sur un bord l'amorce d'une suture. La mandibule est conservée sur une moitié (partie droite) à laquelle sont liées incisive, prémolaire et molaire. Du torse ne restent que trois ou quatre fragments de côtes, des fragments du scapulum gauche, des vertèbres lombaires, de l'atlas et du sacrum. Le bassin n'est représenté que par l'acetabulum de l'iliaque droit. Des membres nous avons quelques fragments de l'humérus gauche, d'ulna et de radius (ulna droite presque complète), des fémurs (dont les épiphyses supérieures), de tibia et de fibula. Nous avons recueilli plusieurs phalanges du pied, un cuboïde et un talus. La demi-mandibule droite privée de sa branche montante et de l'angle goniale conserve deux molaires et une prémolaire. La dent de sagesse et les dents antérieures sont tombées *post-mortem*.

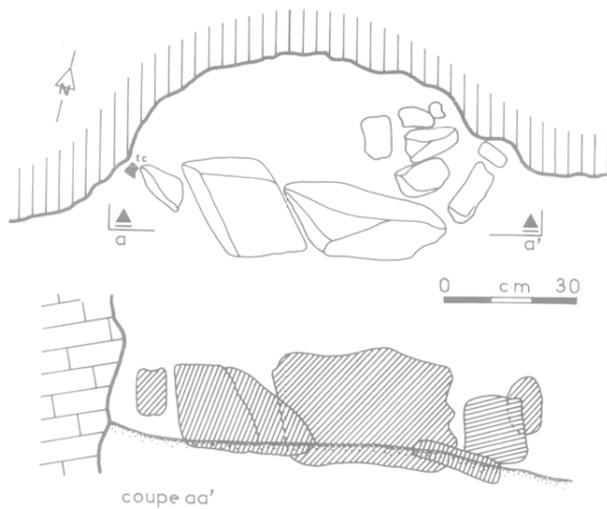
Nous avons par ailleurs retrouvé deux incisives et une prémolaire inférieures dans la couche 6, ainsi qu'une molaire inférieure gauche, une prémolaire et une incisive latérale droite. Toutes ces dents, d'après leur aspect et leur données métriques, appartiennent au même individu. Seule une monoradiculée humaine paraît étrangère à ce lot, mais il est vrai qu'elle a été trouvée en couche 5. Les dents sont fortement abrasées et parfois l'ivoire est atteint. Toutefois cette abrasion est simplement mécanique. Elle est sans doute imputable au mode alimentaire et de ce fait, cette constatation n'amène pas à conclure obligatoirement à un âge avancé. L'examen de la mandibule montre que le trou mentonnier se situe au milieu de la hauteur basilaire, indication d'un sujet adulte mais non âgé. L'état de la structure sagittale indique un adulte jeune.

Les restes humains de la couche 6 semblent témoigner de l'inhumation secondaire d'un seul individu bien localisé dans une partie de l'éboulis (6). Le défunt est accompagné très probablement du cristal de roche et de quelques récipients qui ne nous sont parvenus que fragmentaires. Le matériel céramique apparaît toutefois cohérent, nous permettant d'attribuer les restes humains au début du Bronze final III au plus tard. L'homme continue de fréquenter occasionnellement le site qui n'a donc pas acquis un caractère sacré, ce qui nous rappelle des contextes proches aux utilisations analogues (7).

## 2.5. LES STRUCTURES

Les aménagements les plus anciens que nous ayons retrouvés datent du premier Âge du fer : il s'agit du niveau inférieur de la couche 3.





■ 12 Plan et coupe du foyer mis au jour en couche 3.

■ 13 Structures mises au jour en couche 3. 1 : anomalie 2. F : foyer.

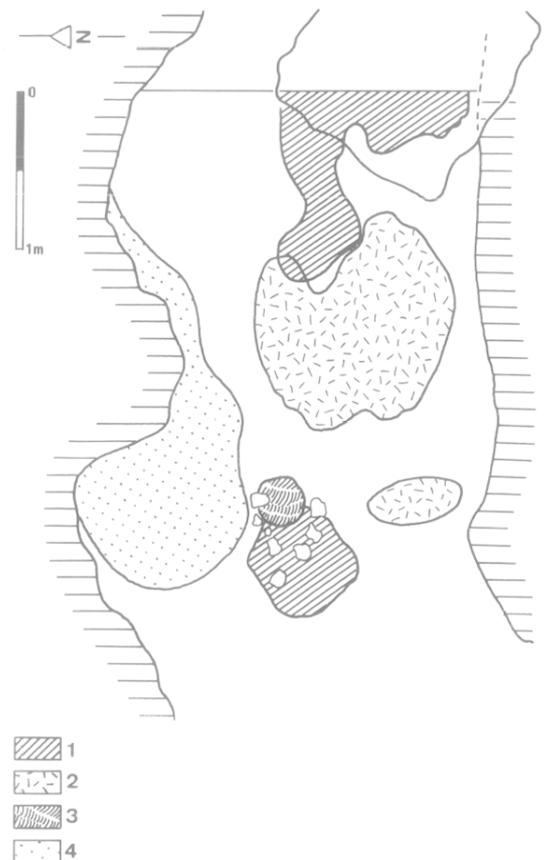


Le foyer localisé dans le carré C2 est de cette époque (fig. 12). Un renforcement naturel du pied de l'abri est utilisé, fermé par devant par une bordure de

blocs et de petits moellons fichés dans le sol. La structure acquiert ainsi une forme ovale de 0,90 m de diamètre maximum. Elle est remplie d'une terre grise pulvérulente qui devient compactée et grasse à la base. Le fond de la structure est plat et incliné vers l'est.

La fosse oblongue appelée anomalie 2 qui longe le foyer est une fosse de vidange, peut-être creusée lors de l'abandon du site (fosse remplie de matières brûlées : extinction des braises par mesure de sécurité ?). Foyer et surtout fosse de vidange sont recouverts par la fosse 4 qui s'est déposée lors des périodes d'abandon du site.

Les blocs qui obstruent l'entrée à l'ouest sont en place quand la couche 3 commence à se constituer. Le bloc allongé contre l'écaille méridionale, avec sa face supérieure parfaitement plane, est tout indiqué pour servir de seuil. Les deux blocs au nord sont anguleux. Ils ont servi d'ossature à un mur appareillé à sec qui barrait l'abri tout au long de l'Age du fer (fig. 13). Le parement externe est constitué de moellons et de blocs bruts de grande taille coincés entre les trois blocs naturellement positionnés. Le parement interne se compose de petits moellons qui rétablissent l'horizontalité et la verticalité du mur. La base du parement interne se trouve dans le niveau inférieur de la cou-



■ 14 Structures mises au jour en couche 2. 1 : lambeau de sols. 2 : restes de caprinés écrasés. 32 : trou de poteau. 4 : couche 4.

che 3, mais son sommet est apparent au niveau du sol de la couche 2. Des assises supérieures ou même une palissade auraient pu compléter ce muret à la fin de l'Age du fer. La présence d'un cheptel ovin et caprin justifie une telle clôture. Les abris naturels sont aménagés de la sorte, dans la région, jusqu'à très récemment (Acovitsioti 1987).

A la fin de l'Age du fer, l'abri est une bergerie, utilisée saisonnièrement sans doute. Les deux lambeaux de sol qui subsistent sont jonchés d'ossements de caprinés et imprégnés des résidus de leurs fumiers (fig. 14). En arrière du mur d'enclos subsiste un trou de poteau appelé anomalie 1, partiellement ceinturé de petits moellons et présentant un remplissage analogue à celui du foyer de la couche 3. Il se trouve en aplomb de l'extrémité du plafond de l'abri. Participait-il au soutien d'une couverture végétale à une pente, posée sur l'écaille méridionale ? Une telle solution est encore en usage en moyenne montagne et sur les causses. Les parois mêmes de l'abri montrent à cette hauteur un fort poli généralement dû au frottement des bêtes contre la roche.

Après la destruction de cette halte de bergers, la seule trace d'occupation des lieux que nous ayons constatée, hormis les gravures linéaires, est un foyer non aménagé, d'époque contemporaine, sur l'écaille sud.

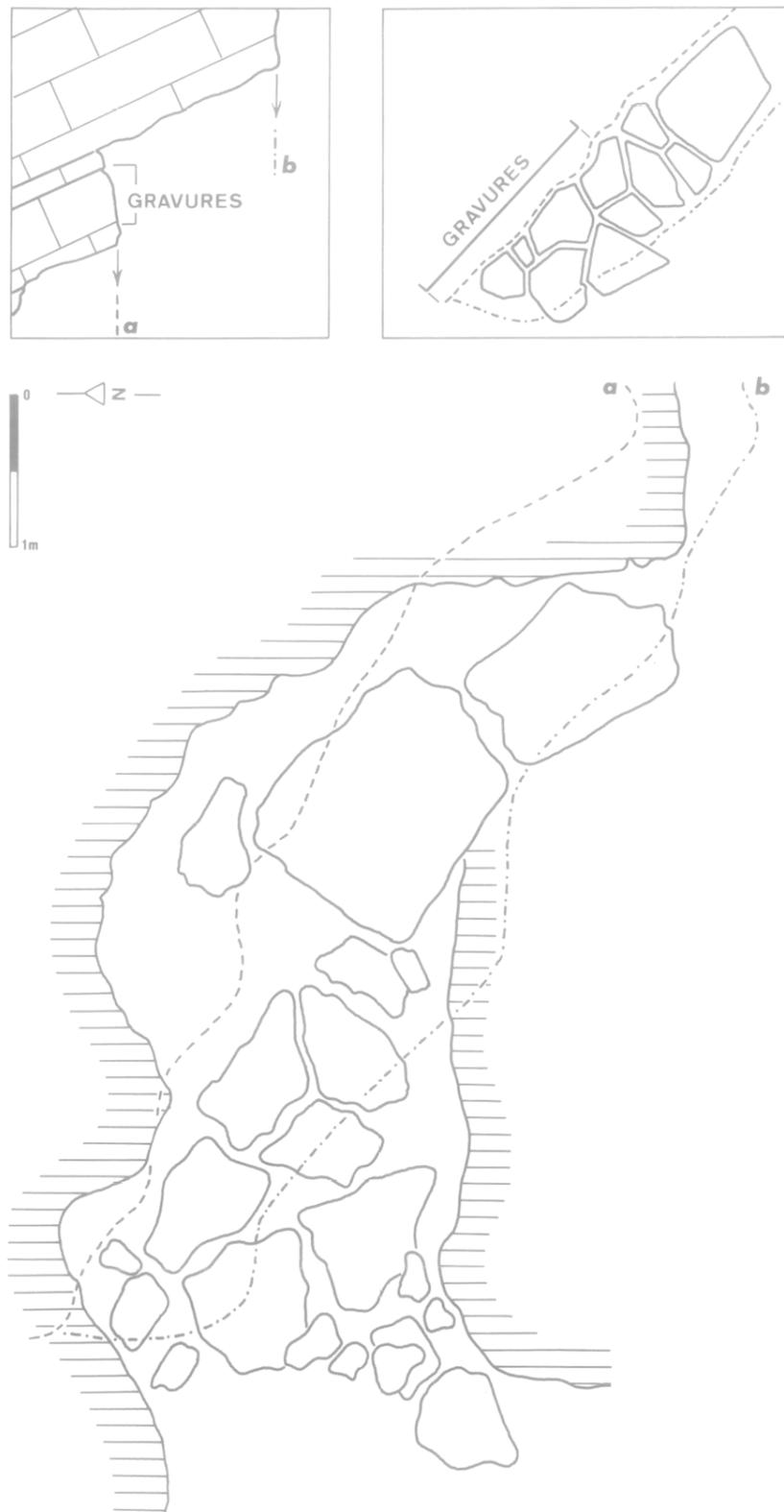
## 2.6. LES FONCTIONS SUCCESSIVES DU SITE

Par la combinaison des observations stratigraphiques et sédimentologiques, l'étude du mobilier et de la faune, nous dégagons six phases d'occupation du site.

### Phase 1

Bronze final II/Bronze final III : couches 6 et 6b.

Activités ponctuelles vivrières, passage probable de chasseurs (renard, mustélidé piégé, cerf). Bœuf et bouc peuvent représenter des reliefs de repas d'hommes ou d'animaux. Aucune trace de fumier ou de foyer attestant une activité continue.



- 15 Blocs provenant du banc calcaire n° 6 retrouvés sur la couche 2. Les lignes pointillées indiquent l'aplomb de la strate effondrée. En haut, à gauche, localisation de ces deux lignes ; en haut, à droite, reconstitution de la strate effondrée.

Événement majeur : inhumation secondaire d'un individu adulte jeune. Ossements jetés sur un cône d'éboulis en formation, bientôt éparpillés dans sa masse.

#### □ Phase 2

Bronze final III/transition Bronze-Fer : couches 5 et 5b.

Activités pastorales (fumiers d'ovins) et artisanales (?) (alène en os). Chasse (lagomorphes). Pas d'installation durable.

#### □ Phase 3

Début de l'Age du fer : couches 3 et 3b.

Activités pastorales (fumiers de caprins essentiellement) et artisanales (?) (fusaïole). Chasse (lagomorphes). Les usagers bivouaquent et délimitent l'espace occupé en construisant un muret.

#### □ Phase 4

1<sup>er</sup> s. av. J.-C. : couche 2.

Activités pastorales organisées, probablement saisonnières. L'espace est enclos et couvert, abritant un cheptel assez important : caprins et ovins dont des femelles et de très jeunes bêtes. Les lambeaux de sol

contiennent en quantité des traces de fumier d'ovins et de caprins.

Événement majeur : destruction subite de la bergerie et mort de 13 bêtes lors de la chute d'une strate du plafond de l'abri (banc calcaire n° 6) (fig. 15). Les ossements de ces animaux sont très exactement localisés sous les blocs tombés. Les squelettes sont incomplets et les os souvent esquillés, ce qui indiquerait qu'hommes et animaux sauvages se sont servis après l'effondrement de la voûte et avant que la viande ne soit avariée (traces de découpe, morsures).

#### □ Phase 5

Epoque des gravures.

Aucun vestige dans le remplissage.

#### □ Phase 6

Epoque contemporaine.

Foyer installé sur l'écaille sud (8).



- 16 Les sites à gravures schématiques linéaires du sud-est de la France. 1 : Abri B des Eissartènes (Le Val, Var). 2 : Abri de Tourrette-Levens (Alpes-Maritimes). 3 : Mont Bégo (Saint-Dalmas de Tende, Alpes-Maritimes). 4 : Abri Donner (Quinson, Alpes de Haute-Provence) (peu sûr). 5 : Grotte Baldouin (Saint-Rémy de Provence, Bouches-du-Rhône). 6 : Grotte du Levant de Leauvier (Malaucène, Vaucluse) (peu sûr). 7 : Baume Escrite (Pommerol, Drôme). 8 : Abri d'Eson (Pont-de-Barret, Drôme). 9 : Tune de la Varamie (Boulc-en-Diois, Drôme). 10 : Scialets de la Ture (Autrans, Isère). 11 : Puits aux Ecritures (Corrençon, Isère).

## 3. Etude du panneau gravé

### 3.1. LES PROBLEMES DE L'ART SCHEMATIQUE LINEAIRE

#### 3.1.1. La datation

Les premiers essais pour cerner chronologiquement l'art schématique linéaire identifié sur les pentes du Mont Bégo (Saint-Dalmas de Tende, Alpes-Maritimes) sont dus à Carlo Ponti qui place cet art au Mésolithique (Conti 1946) (fig. 16). G. Isetti qui lui succède reste lui aussi sur l'idée d'un style "pré-Merveilles", c'est-à-dire antérieur aux gravures piquetées attribuées dès cette époque à l'Age du bronze (Isetti 1957). Des gravures analogues découvertes par A. Glory en Ariège (Glory 1947 ; 1948) sont datées soit des débuts de l'Age du bronze (grotte du Peyort à Cazavet), soit de l'Age du fer (grotte du Grand-Père à Ussat). Les datations hautes sont reprises par J. Abelanet (1967) qui découvre plusieurs sites ornés des mêmes figures dans le Roussillon.

Il faut attendre 1976, avec un nouvel examen de certaines superpositions de signes dans la Vallée des Merveilles (Abelanet 1976), pour que ces gravures soient considérablement rajeunies et datées d'un âge voisin de l'époque romaine. Depuis cette date, les travaux de J. Abelanet (1986), de L. Gratté (1986) en Ariège, et de P. Campmajo (1984 ; 1987) en Cerdagne, placent l'art schématique linéaire dans un intervalle de temps allant de l'Age du fer au Moyen Age. Le faible nombre de sites, l'absence généralisée de contexte, le

style même des figures, constituent de sérieux obstacles à une meilleure précision chronologique.

### 3.1.2. La thématique

L'art schématique linéaire se caractérise par une thématique réduite (couple masculin-féminin, chasse au cerf, personnage à la palmette, guerrier et sa monture, principalement) et par une volonté presque obsédante de répéter ces thèmes selon tous les degrés de la schématisation (9). On assiste en quelque sorte à une "spécialisation" des sites ou du moins à la préférence donnée à la représentation d'un thème par rapport à un autre.

Autour de ces thèmes centraux presque narratifs, gravitent un certain nombre de signes qui composent l'essentiel du corpus linéaire et dont la présence sur chaque site est systématique. Certains de ces signes constituent la schématisation poussée à son extrême de figures anthropomorphes (arboriformes, signes en phi, par exemple), d'autres démontrent la recherche d'associations privilégiées (anthropomorphe arboriforme et zigzag par exemple) si bien qu'ils s'apparentent à l'expression des thèmes évoqués précédemment.

Ces principes ne nous éloignent pas trop de ceux qui régissent l'art schématique dit de tradition ibérique (Hameau 1989), et il faut avouer que le corpus en est très proche. Ce n'est plus un art du Néolithique puisqu'il lui manque le pivot des manifestations artistiques antérieures, "l'idole", c'est-à-dire la figure anthropomorphe gravée, sculptée ou peinte dans l'Europe occidentale. C'est un art qui découle du précédent, qui en reproduit les thèmes majeurs et en ajoute quelques autres. La pérennité d'usage de certains sites jointe à l'identité du corpus est sans doute à l'origine d'une datation longtemps exagérément haute de l'art linéaire.

Le problème le plus important est sûrement de déterminer la cause d'une résurrection du "vieux" art — la datation précise des premières manifestations linéaires est donc indispensable — qui devrait conséquemment expliquer l'intervalle de temps pendant lequel il est latent.

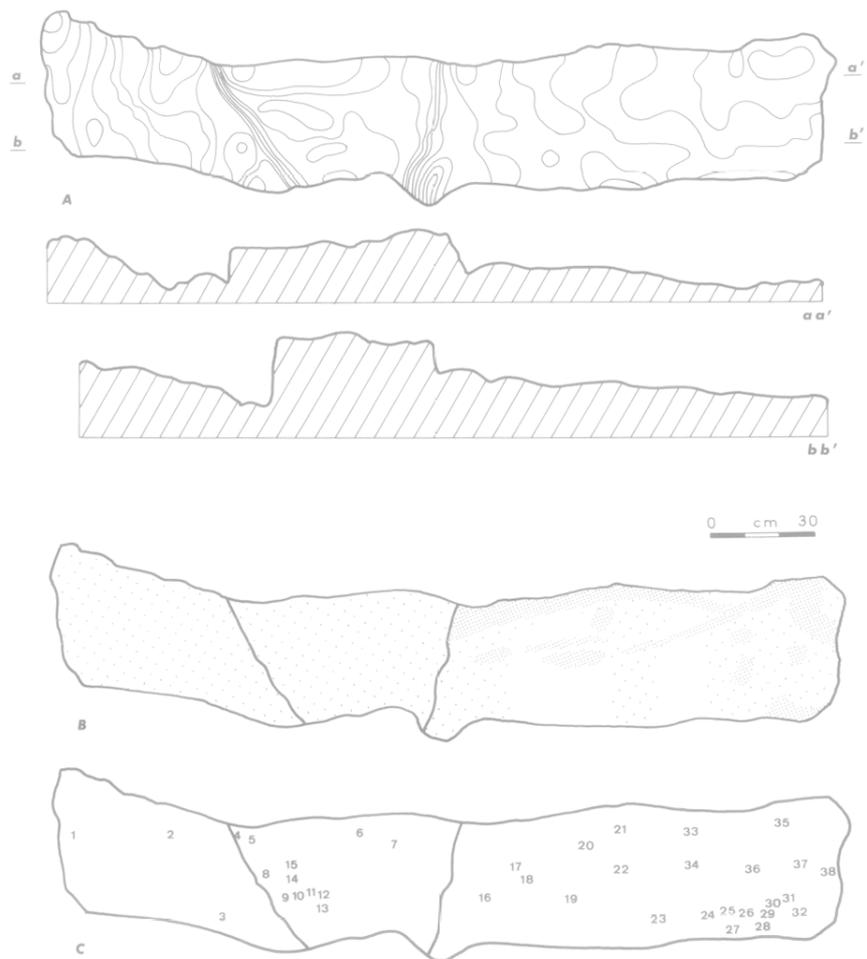
Ces préliminaires mettent donc en relief l'importance de la découverte d'un nouveau jalon de l'art linéaire en moyenne Provence.

## 3.2. L'ENSEMBLE GRAVE DES EISSARTENES

### 3.2.1. Le support

#### • Description

Le banc rocheux qui porte les gravures mesure 2,60 m de long sur 0,45 m d'épaisseur. Il s'agit du banc calcaire n° 6. Il est de teinte orangée plus ou moins sombre selon les endroits. La zone centrale, de forme grossièrement trapézoïdale, avance par rapport au reste du banc rocheux qui se trouve naturellement divisé en trois parties (fig. 17). La calcite s'est déposée en un voile très fin, discontinu, en haut et à droite de la partie orientale de ce rocher. A cet endroit, la surface est aussi plus fragile et de petites écailles de roche ont tendance à se détacher. Au moment de la découverte, l'arête rocheuse à droite de la figure n° 7 était endommagée et le fragment manquant était tombé au pied de l'abri.



■ 17 Le banc rocheux gravé. A : exprimé en courbes de niveaux et coupes du rocher. B : répartition des zones calcitées. C : répartition et numérotation des figures gravées.

- Choix du support

Le rocher placé à 2 m du sol — et peut-être un peu plus au moment de sa décoration — n'était pas directement accessible aux graveurs, obligés pour réaliser les figures d'empiler quelques blocs de pierre ou des branches, échafaudage léger dont nous n'avons pas trouvé trace. Ces artistes ont appréhendé ce banc calcaire comme une surface plane et de ce fait n'ont pas gravé les deux côtés qui déterminent la partie centrale en décrochement. Ils n'ont également tenté aucune gravure hors de cette surface.

Celle-ci a une teinte singulière en cet endroit de la falaise : le reste du banc rocheux, qu'il s'agisse des blocs effondrés de la couche 2 ou de la strate encore en place, ne présente pas cette coloration (orangée). Il est gris clair comme toutes les parois de l'abri. La teinte orangée n'est uniforme que sur les parties gauche et centrale du rocher gravé, et présente deux surfaces très claires au centre de la partie de droite. S'agissant de la seule partie recouverte localement par la calcite, on peut supposer une circulation d'eau par ruissellement à la suite des pluies, eau qui lessiverait et encroûterait le rocher selon les endroits. Le phénomène est postérieur aux gravures puisque certaines d'entre elles sont partiellement recouvertes de calcite et que — si la couleur du support a bien été recherchée — d'autres figures sont au centre des zones éclaircies. La coloration semble résulter de l'action volontaire de l'homme et être antérieure à l'acte de graver puisque le trait des figures reste blanchâtre. Cette différence de teinte qui s'accroît par mauvais temps constitue d'ailleurs le meilleur moyen de distinguer ces figures insignifiantes quant à leur taille. L'hypothèse d'un badigeon préalable du support à l'abri gravé n'est pas sans rappeler les observations faites en 1984 pour les parois de l'abri peint voisin (Hameau 1989). Cette action volontaire supposerait que le choix de l'abri gravé aurait pu être dicté pour ce qu'il représentait pour l'homme, et non pour ses possibilités naturelles.

### 3.2.2. Inventaire des figures

Les figures sont réalisées sur la totalité du rocher orangé mais ne sont pas réparties uniformément (fig. 17, c). Elles sont de petite taille et tracées par incision de la roche. On en compte 38, identifiées comme suit dans le tableau II ci-contre (10).

Dès 1984, l'ensemble du panneau gravé a été relevé sur film vinyl transparent, de façon directe, c'est-à-dire en posant ce film sur le rocher lui-même. Nous avons remédié au problème que posait le relief central en pratiquant le relevé zone après zone, et en raccordant les trois calques pour obtenir une projection planimétrique. L'opération a été doublée d'une couverture photographique réalisée par vues rapprochées.

A partir de 1985, l'implantation dans le vallon, face à l'abri, de la carrière de bauxite de la Brasque, a largement contribué à la détérioration du banc rocheux par des tirs de mine quotidiens ressentis dans l'ensemble de la falaise des Eissartènes. Le rocher a

N° invent.	Motifs	Mensurations (en cm)
1	pentacle pointe en haut	H : 4,8
2	zig-zag	V : 22
3	zig-zag	V : 6
4	soléiforme ovale	V : 4
5	"homme au bouclier"	V : 8,5
6	marelle	V : 5
7	pentacle	H : 18
8	cercle	diam. : 2,6
9	cheval	H : 8
10	demi-arboriforme	V : 3
11	marelle	V : 4
12	grille	H : 15
13	cavalier et monture	H : 10
14	pectiniforme encadré	V : 3
15	ovale	H : 3,5
16	traits parallèles allongés	V : 5
17	grille	H : 6
18	soléiforme	V : 2,5
19	"personnage à la faucille"	V : 8,5
20	pentacle (accolé au n° 21)	H : 5,5
21	pentacle (accolé au n° 20)	H : 8
22	grille	V : 9
23	signe féminin	V : 3
24	marelle	V : 5
25	arbalétiforme	V : 3,5
26	signe féminin	V : 3
27	traits parallèles allongés	H : 9
28	pectiniforme	H : 1,5
29	pectiniforme	H : 1
30	double zig-zag	V : 4
31	arboriforme	V : 6
32	grille	H : 5
33	arboriforme	V : 6
34	arboriforme	V : 7
35	marelle	H : 4,5
36	trait oblique	long. : 13
37	grille (très partielle)	V : 12
38	grille	V : 3

V = développement maximum vertical ; H = développement maximum horizontal.

**Tabl. II**

commencé de se désolidariser de la strate dont il est issu, ce dont témoignent les fissures latérales qui s'agrandissent. De la strate supérieure (banc calcaire n° 7) (fig. 18 et 19) se détache peu à peu un bloc qui porte sur le banc gravé et joue le rôle de levier. Étirée, sans doute plus soumise au ruissellement depuis que se forment ces fissures qui drainent l'eau, la surface du rocher, essentiellement la partie orientale plus vulnérable, est propice à la desquamation. C'est pourquoi, en 1987, nous avons décidé de procéder au moulage du banc rocheux (11). L'opération, sans préjudice pour les gravures, a permis de réaliser de nouveaux relevés des figures rendus plus précis par l'utilisation possible de la lumière frissante. Il a suffi ensuite d'une simple comparaison avec les gravures originales.

### 3.2.3. Techniques de gravure

Les figures sont réalisées avec une pointe fine et dure qui détermine un sillon peu profond au profil en V. On peut supposer qu'il s'agit d'un instrument métallique, bien que le silex puisse inciser le calcaire

de la même façon. Par trois fois (figures n° 5, 9 et 13) on a utilisé un "compas" ouvert selon le même écartement de manière à tracer un cercle de 2,6 cm de diamètre. Le cercle sert même de départ à une rosace dans le cas de la figure n° 13.

Le support offre une certaine résistance et l'on observe même des traits qui ont outrepassé les contours d'une figure ; mais malgré la technique employée qui donne aux figures un aspect segmenté, les courbes sont présentes (figures n° 4 et 18) et même recherchées. Il n'est pas rare de constater des segments diversement orientés et reliés en des angles adoucis (les zigzags en sont les exemples les plus flagrants : figure n° 2 par exemple), voire par des boucles (pattes antérieures du cheval de la figure n° 9). Il semblerait donc que l'on ait cherché à réaliser certaines figures d'un seul trait, sans lever la pointe, ce qui est particulièrement net dans la réalisation du pentacle n° 1 et du zigzag n° 3 (fig. 20).

La macro-photographie permet d'appréhender le mode d'exécution de certaines figures. Ainsi le pectiniforme n° 28 (fig. 21) est constitué de vingt traits, soit d'abord un axe horizontal au-dessus et au-dessous duquel on a tracé de courtes incisions. Une seule de ces incisions a traversé l'axe de départ. On observe un petit crochet à la partie supérieure de chaque incision, témoignage de la répétition d'un même geste du haut vers le bas, et la différence du nombre des incisions supérieures et inférieures. La même observation rigoureuse a permis de démontrer l'antériorité de certains traits de la figure n° 13 par rapport à d'autres, et de justifier la nouvelle interprétation qui en est donnée (*cf. infra*).

Il est à noter la présence de traits qui ne participent à la réalisation d'aucune figure identifiable. Toutefois, ces traits "parasites" n'envahissent pas le panneau comme c'est le cas pour de nombreux sites à gravures linéaires.

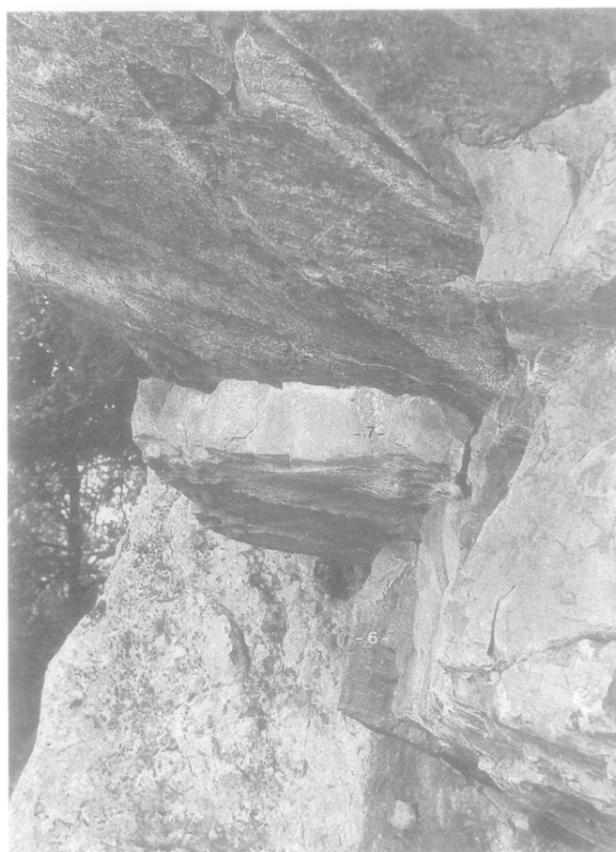
### 3.2.4. Les thèmes évoqués

#### ▣ Le guerrier et sa monture

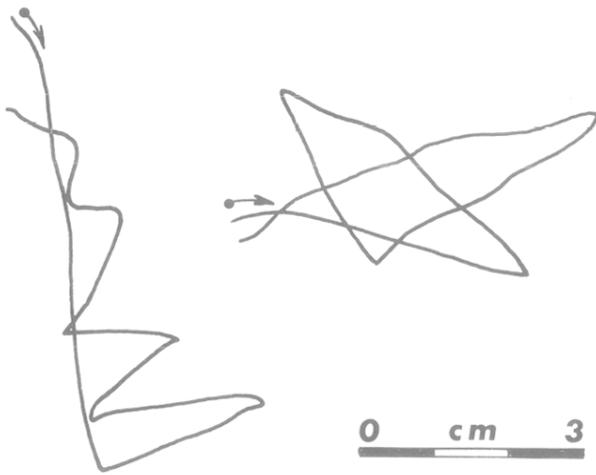
La figure n° 13 de l'Abri gravé (fig. 22) nous a d'abord fait penser (Hameau 1989 : Acovitsioti 1989) à la représentation malhabile — maladresse qui n'est pas incompatible avec l'art linéaire — d'un cheval attelé à un char à un essieu. Nous croyons pouvoir affirmer aujourd'hui qu'il s'agit plutôt d'un guerrier avec bouclier et épée monté sur un cheval. L'animal a un corps démesurément allongé. Seuls les membres pos-



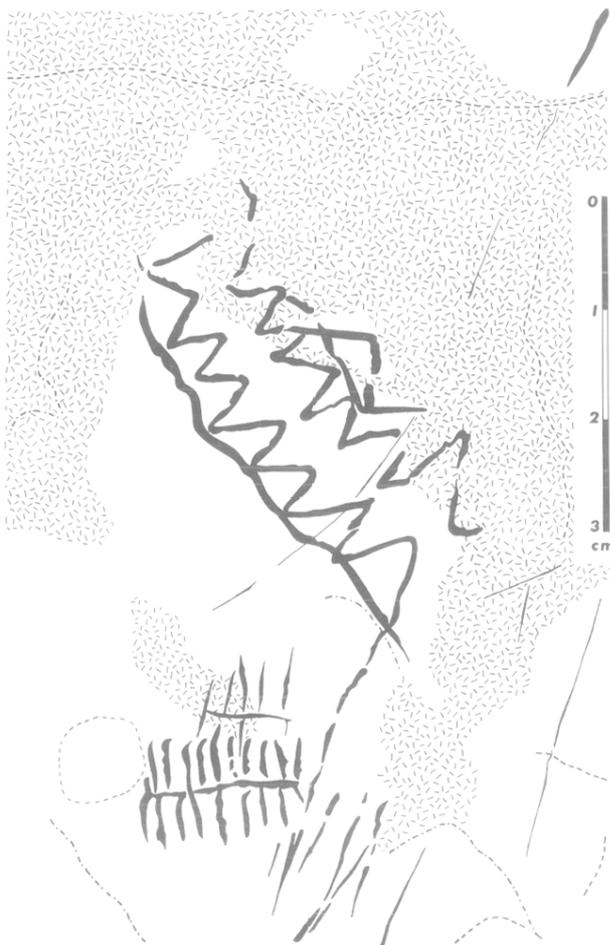
■ 18 Le banc rocheux gravé, vu de face.



■ 19 Le panneau gravé, vu de côté, avec indication des bancs rocheux.



■ 20 Mode de réalisation de deux figures, le zigzag n° 3 et le pentacle n° 1.



■ 21 Relevé complet des figures n° 28 à 30 avec localisation des zones calcifiées et des sillons du support.

térieurs sont indiqués. Le pommeau d'une selle, une épée, un bouclier orné d'une rosace sont gravés entre l'encolure du cheval et le personnage simplifié constitué d'un corps triangulaire traversé d'un trait vertical qui figure la jambe gauche.

Ce personnage est très ressemblant à la figure n° 5 (fig. 23, B) associée à un cercle, le bouclier, réalisé avec un compas ouvert selon le même écartement.

Le thème se répète encore avec les figures n° 8 et 9 (fig. 23, A). La monture est plus massive, pourvue seulement des membres antérieurs, le corps recouvert d'un "carapçon" à motifs d'arceaux entrelacés. La tête de cet animal est faite d'un arc de cercle comme c'est déjà le cas d'une tête de chien de la Peyra Escrita de Formiguières (Pyrénées-Orientales) ou de la tête d'un animal non identifié de la Tune de la Varaine (Boulle-en-Diois, Drôme). Le cavalier est représenté succinctement avec deux moignons de bras qui encadrent une protubérance, la tête. Il brandit une arme. Le bouclier a été gravé du même cercle que les deux précédents, au-dessus de la tête du cheval.

Il s'agit donc de figures réalisées dans un style assez hermétique où les personnages se devinent plus qu'ils ne se reconnaissent, concentrées sur une faible surface de la partie centrale du banc rocheux étudié.

#### □ Le couple masculin-féminin

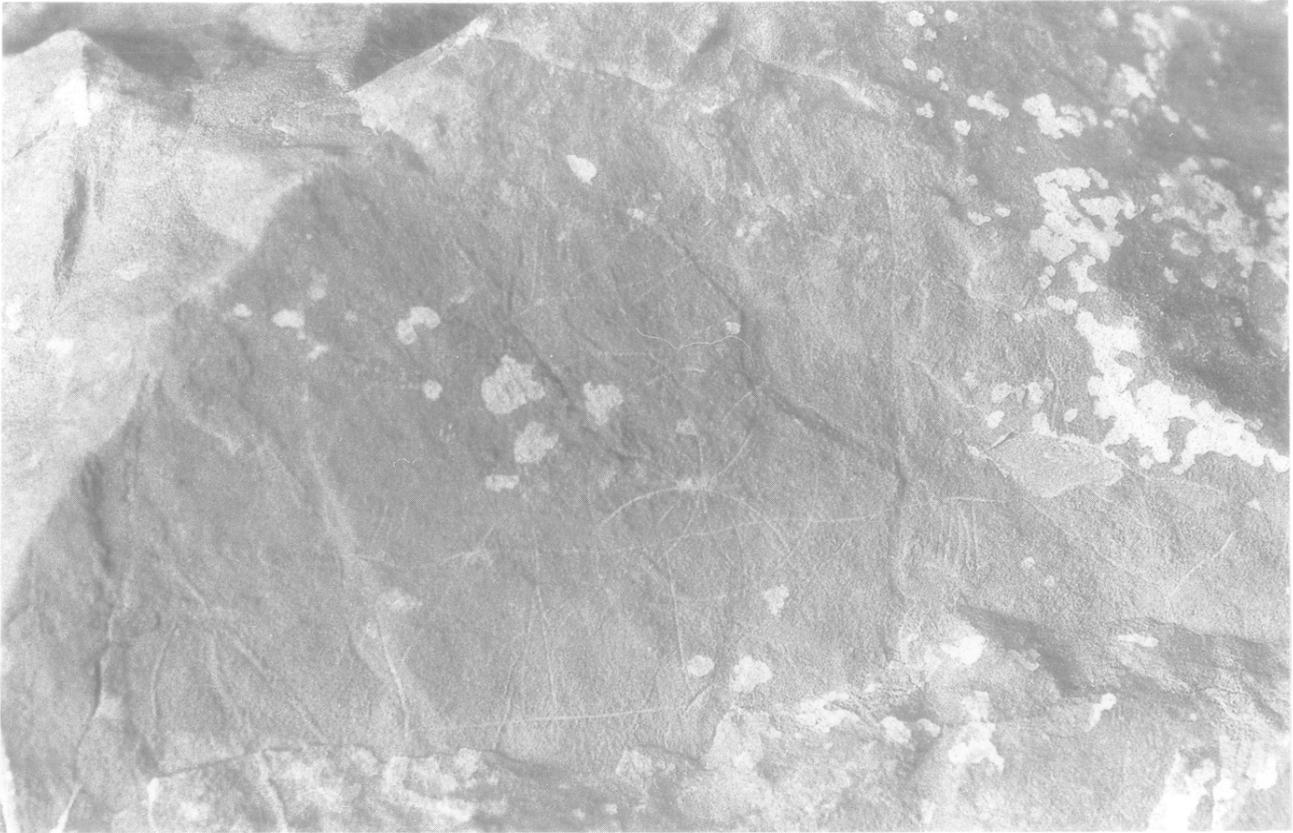
Parmi les figures de la partie orientale du rocher gravé se reconnaissent deux signes anthropomorphes, les figures n° 25 et 26 (fig. 23, D). L'un est dit en forme d'arbalète (en fait un signe en phi pourvu d'un troisième appendice) et l'autre est un triangle pourvu de deux appendices verticaux, les jambes. Une incision verticale au milieu du triangle ne saurait mieux lui conférer le sens de la vulve de la femme. Les deux figures sont gravées côte à côte et l'accent est mis sur leur sexe. Il s'agit plutôt de *signes* masculins et féminins.

Un deuxième couple se reconnaît dans l'association des figures n° 19 et 23 (fig. 23, C). La première, masculine, est constituée d'un cercle d'où partent quatre appendices. Le trait axial qui figure la jambe, à gauche, surmonte le cercle pour représenter la tête. À droite, la main tient un instrument qualifié généralement de faucille en fonction de sa forme générale mais qui peut être bien autre chose. La figure féminine est faite d'un trait axial pourvu de deux appendices horizontaux, les bras terminés en mains ouvertes, avec à sa base un triangle figurant le vêtement féminin.

Un troisième signe masculin est isolé, l'arboriforme n° 34 (fig. 23, E) reconnaissable à son trait axial pourvu d'un triangle pointe en bas, le corps, et hérissé de multiples appendices obliques.

#### ▣ Autres figures et associations

On retrouve la quasi-totalité du corpus schématique linéaire sur le banc rocheux (12). S'agissant d'une surface réduite, les associations habituelles,



■ 22 Le guerrier et sa monture, figure n° 13.

signe avec signe, s'y reconnaissent, bien que moins évidentes que pour d'autres sites. Les zigzags par exemple ne sont pas directement liés aux figures humaines comme c'est le cas à la Peyra Escrita de Formigüères. Ils sont seulement proches des guerriers ou des couples masculin-féminin.

Le demi-arboriforme, les signes pectinés accompagnent eux aussi ces figures majeures. Les pentacles, les grilles et les marelles ont plutôt tendance à encadrer l'ensemble du panneau.

### 3.2.5. Datation

- Par les figures

Parce que l'art linéaire reproduit en tous lieux les mêmes thèmes à tous les stades de la schématisation, il est difficile par le seul style de dater les figures de l'Abri gravé. Aucune d'entre elles n'est pourvue d'un détail réaliste qui permette de lui supposer telle ou telle date d'exécution. On sait seulement que le thème de la zone centrale a été réalisé en une seule fois par la répétition du même cercle indiquant le bouclier, et par la ressemblance qui existe entre les personnages des figures n° 5 et 13. On a également constaté les analogies qui existent dans la réalisation des signes

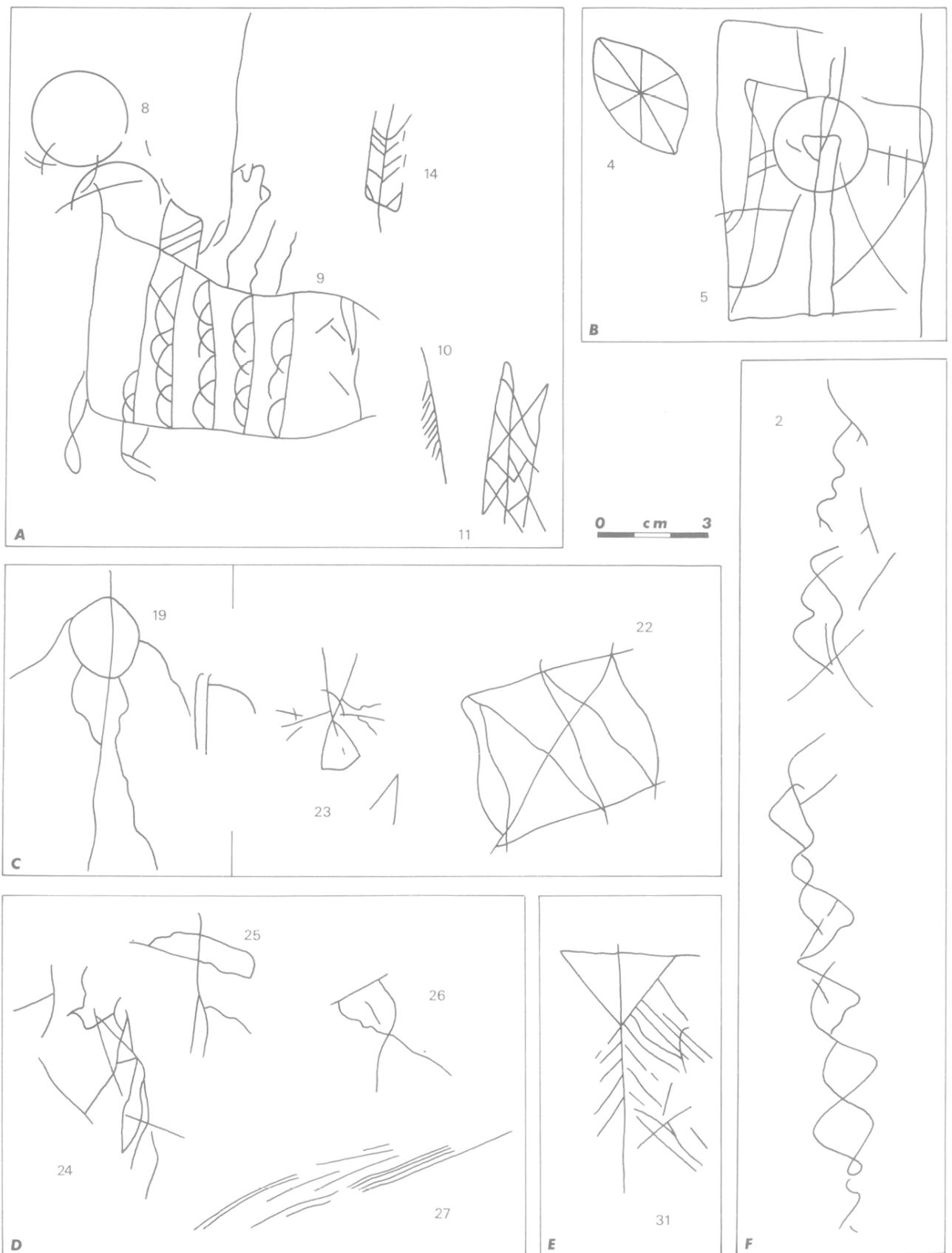
anthropomorphes n° 25 et 26 et qui supposent un même auteur.

Il est même permis d'imaginer un même temps d'exécution des gravures de l'ensemble du banc rocheux, tant les ressemblances sont frappantes dans le style des zigzags n° 3 et 30, chaque fois gravés en fonction d'un axe vertical, et celui des marelles étroites n° 11 et 24.

- Par la stratigraphie

Le panneau qui a servi de support aux gravures n'a été libéré qu'au cours du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. par la chute des blocs provenant du banc rocheux n° 6 sur la couche 2, aménagée à ce moment-là en bergerie. Après cet incident l'occupation du site devient très épisodique. Nous n'avons aucun aménagement, ni antique, ni médiéval. La céramique vernissée moderne, si fréquente dans les collines, fait ici complètement défaut.

Les seuls objets qui pourraient avoir appartenu aux graveurs sont les fragments de *tegulae* et le petit tesson de verre à décor de godrons. Tous ces objets ainsi qu'une partie des tessons céramiques trouvés entre les interstices des blocs (la majorité d'entre eux a été retrouvée à leurs bases) peuvent au plus être contemporains des gravures. Il est donc difficile de placer les



■ 23 Gravures. A : figures n° 8 à 11 et 14. B : figures n° 4 et 5. C : figures n° 19 et 23. D : figures n° 24 à 27. E : figure n° 31. F : figure n° 22.

manifestations artistiques plus haut que la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Une datation trop basse, vue l'absence de matériel dans un endroit si propice à l'accumulation, semble exclue.

Aussi nous semble-t-il que le laps de temps écoulé entre la chute des blocs et l'acte de graver soit relativement court.

#### 4. Conclusion

Malgré son exigüité et son matériel assez pauvre, l'Abri B des Eissartènes se révèle être un site riche d'enseignements. La sédimentation y est complexe. L'aspect événementiel transparait par deux fois dans la vie du site (inhumation au Bronze final, et destruction de la bergerie au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Les aménagements successifs s'y sont conservés. La proximité d'un habitat occupé aux mêmes périodes et d'un autre abri orné appellent à la comparaison.

Il s'agit en effet d'un site très complémentaire du Couloir des Eissartènes, placé dans l'orbite de ce dernier et qui est voué aux activités vivrières comme l'élevage des ovi-capridés, voire du bœuf, la chasse et peut-être même le petit artisanat. Des activités très spécifiques montrent la contemporanéité de certains niveaux : on retrouve des déchets de la taille du silex — à un moment où cette taille est tombée en désuétude — en couche 7 du Couloir des Eissartènes et en couche 6 de l'Abri B. Le mobilier céramique des phases 1 et 2 de ces deux sites présente des affinités : présence de petits récipients ouverts à surfaces très polies, de préhensions en forme de boutons pincés ou de petits mamelons perforés... Les restes humains de cette même période sont traités de la même façon, jetés plutôt que déposés (calotte crânienne de la grotte du Passage au Couloir des Eissartènes).

Toutefois si l'habitat perché est abandonné vers le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., l'Abri B continue de fonctionner comme bergerie jusqu'au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il faut donc supposer un glissement de l'habitat de l'extrémité occidentale de la falaise vers le fond du vallon. Des prospections ont déjà permis de localiser quelques sites potentiels au niveau des terres encore actuellement cultivées (Acovitsioti 1991).

La similitude des aménagements pastoraux de l'Abri B avec des structures identiques et diversement datées, constitue un second point d'intérêt. Le site est

barré par un mur en pierres sèches. Cette pratique est attestée depuis le Néolithique moyen (Baume Fontbrégoua, Salernes, Var : Courtin 1987-88) jusqu'à l'époque contemporaine (abris naturels aménagés du Centre-Var : Acovitsioti 1987), pour ne citer que des exemples proches (13). La tradition est donc ancienne et vivace. Dans cet enclos dont la superficie totale est évaluée de 6 à 8 m<sup>2</sup>, treize bêtes ont été parquées. Les bergers actuels comptent 1 m<sup>2</sup> environ pour une brebis, et les préhistoriens (Courtin 1987-88) le même espace pour deux petits moutons. La taille des caprinés de l'Abri B étant modeste, nous pouvons soutenir que la place impartie au cheptel sur le site ne change pas beaucoup selon les époques. Il est à noter que les ossements animaux sont surtout concentrés dans la partie orientale de l'abri (la partie la plus étroite) comme si, d'habitude, les pasteurs se tenaient près du renforcement occidental, immédiatement en arrière du mur. Cet aménagement rappelle également celui que l'on observe pour les failles aménagées récemment en bergeries.

Enfin, les gravures schématiques réalisées au plafond de l'abri lui confèrent un rôle particulier. Archéologiquement, il s'agit du premier exemple connu de l'existence d'un *terminus post quem* (le I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) autre que fourni par l'analyse stylistique ou l'étude des superpositions de graffitis et de signes.

La perdurance de l'art schématique linéaire jusqu'à une date avancée (époque médiévale *lato sensu*) engendre une difficulté à cerner chronologiquement chaque ensemble gravé. De plus, tout ce qui est de technique linéaire n'est pas lié d'office à la thématique linéaire. Pour l'Abri gravé des Eissartènes, c'est la conjonction des thèmes exprimés, du degré d'abstraction des motifs et de l'absence de matériel tardif qui nous incite à dater ces gravures des décennies proches du changement d'ère.

En plus de son contexte étroit (la bergerie en couche 2) l'Abri gravé est en outre nanti d'un contexte élargi (la falaise des Eissartènes). La présence toute proche de l'Abri A, peint au Chalcolithique et lié à un contexte culturel, le support choisi pour peintures et gravures (roche ocrée), certaines pérennités de style et de thématique, permettent d'affirmer un renouveau du caractère sacré de la partie orientale de la falaise.

Le lieu et le moment choisis pour exécuter les gravures font par ailleurs réfléchir. La sépulture du Bronze final semble totalement oubliée. Il est impossible de trouver une liaison tangible entre la chute des blocs et l'acte de graver. Faut-il y voir une intention prophylactique ? Si la chose est vraie, nous serions en présence d'une réminiscence des vieux pères culturels.

### Notes de commentaire

- \* A.S.E.R. Saint-Michel – 83136 MEOUNES-LES-MONTRIEUX.
- \*\* Institut de Limnologie (INRA). Av. de Conzent. B.P. 11F – 71203 THONON Cedex.
- \*\*\* Laboratoire de Géologie (UPS). 38 rue des Trente-Six Ponts – 31400 TOULOUSE.
- Crédit des illustrations* : dessins et photographies des auteurs, sauf fig. 3 et 19 (R. Rouziès) : fig. 9, 18 et 22 (A. Bontemps).
- 1 - Les déterminations et réflexions d'ordre sédimentologique sont de Frédéric Veysseyre.
  - 2 - On ne peut omettre de signaler les nombreux cristaux de roche trouvés en contextes funéraires dans le Centre-Var (sépultures collectives du Chalcolithique et du Bronze ancien) et un petit cristal brut recueilli dans l'urne de l'incinération n° 11 (nécropole gallo-romaine de Garéoult-Louis Cauvin) (Acovitsioti 1989).
  - 3 - Le décompte et les remarques sur la faune sont de Claude Olive.
  - 4 - Il est plus difficile de placer cet individu dans la couche 3 qui restitue moins de restes fauniques par rapport à la couche 2, et qui montre un sédiment caractérisé par les résidus de fumiers de caprins et non d'ovins.
  - 5 - Le décompte et les remarques sur les restes humains sont de Alain Bontemps. Henri Vigarié a effectué l'étude odontologique.
  - 6 - Deux fragments seulement ont été trouvés hors de cette zone, le fragment de calotte crânienne, plaqué contre le rocher en couche 4, et un métatarse "remonté" jusqu'en fond de couche 2. Cette dispersion est-elle le résultat de l'utilisation postérieure du site ou est-elle due au hasard du rituel ?
  - 7 - Il s'agit, pour des sites que nous avons fouillés, de la calotte crânienne incomplète trouvée dans la grotte du Passage au Couloir des Eissartènes (Acovitsioti 1988), et des restes humains de la Galerie Eugénie à la Baume Saint-Michel, Mazaugues (Bontemps 1991).
  - 8 - C'est la première fois que la surface supérieure plane de ce bloc est utilisée. On ne cherche donc plus le couvert du surplomb rocheux, trait de mentalité mais aussi différence fondamentale entre le chasseur ou le promeneur qui s'arrête et l'exploitant forestier ou l'éleveur qui stationne, qui séjourne plus ou moins longtemps sur son lieu de travail.
  - 9 - L'analyse que nous faisons de l'art schématique linéaire fait l'objet, dans le cadre du 115<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes (Avignon, 9-15 avril 1989), d'une communication et d'un article auxquels nous renvoyons le lecteur (Hameau à paraître b).
  - 10 - Dans un précédent travail (Hameau à paraître a) nous avons présenté les figures en termes strictement descriptifs. Nous empruntons ici au vocabulaire usuel même si parfois le terme paraît interprétatif.
  - 11 - Les relevés directs ont été effectués avec l'aide de D. Partouche, la couverture photographique avec le concours de R. Rouziès, et le moulage a été assuré par Y. Garidel et G. Bonnaud avec le concours financier des associations A.S.E.R. et A.P.P.A.D.P.
  - 12 - Voir à ce sujet le tableau dressé par Jean Abelanet (1986, fig. 55), bien qu'il regroupe les sites par département, nous empêchant d'apprécier la spécificité de chacun d'entre eux.
  - 13 - Sujet d'étude lié aux recherches de l'ERA 36 du CRA du CNRS et mené par nous-mêmes pour les bergeries en grotte et pied de falaise sub-actuelles. Nous rappelons tout de même qu'une telle occupation pastorale constitue la phase 5 du Couloir des Eissartènes (Acovitsioti 1988).

### Renvois bibliographiques

- Abelanet 1967** : ABELANET (J.) – Les gravures rupestres schématiques des Pyrénées-Orientales. *Atacina*, 1, 1967, pp. 29-35.
- Abelanet 1976** : ABELANET (J.) – L'art schématique linéaire, Vallée des Merveilles. Livret-guide de l'excursion CI du IX<sup>e</sup> Congrès de l'U.I.S.P.P. Nice, 1976, pp. 137-162.
- Abelanet 1986** : ABELANET (J.) – Signes sans paroles. Cent siècles d'art rupestre en Europe occidentale. Hachette éd., 1986, 3+5 p., 74 fig.
- Acovitsioti 1987** : ACOVITSIOTI-HAMEAU (CA) – L'aménagement récent de quelques abris naturels. Cahier de l'A.S.E.R. n° 5, 1987, pp. 1-16.
- Acovitsioti 1988** : ACOVITSIOTI-HAMEAU (CA) et HAMEAU (Ph.) – Le Couloir des Eissartènes (Le Val, Var), recherches 1982-1986. *Doc. Archéol. Mérid.*, 11, 1988, pp. 7-27.
- Acovitsioti 1989** : ACOVITSIOTI-HAMEAU (CA) et HAMEAU (Ph.) – Des premiers bergers aux derniers charbonniers. Contribution à l'étude du peuplement du Centre du Var de la Préhistoire à nos jours. 1989, 26 p., 24 fig. (Suppl. au Cah. de l'A.S.E.R., 2).
- Acovitsioti 1991** : ACOVITSIOTI-HAMEAU (CA) et HAMEAU (Ph.) – Inventaire archéologique du vallon du Gueilet, commune du Val. *Cahier de l'A.S.E.R.*, 7 (à paraître 1991).
- Arcelin 1978** : ARCELIN (P.) – Note sur les céramiques à vernis noir tardives en Provence occidentale. *Archéol. en Lang.*, 1, 1978, pp. 105-125.
- Bontemps 1991** : BONTEMPS (A.) et HAMEAU (Ph.) – Trois sépultures du Bronze final en Centre-Var. *Cahier de l'A.S.E.R.* (à paraître 1991).
- Campmajo 1984** : CAMPMAJO (P.) et UNTERMANN (J.) – Les gravures rupestres schématiques linéaires de la Cerdagne Française. *Protobistoria Catalana*, 1984, pp. 317-336.
- Campmajo 1987** : CAMPMAJO (P.) – Eléments pour une approche chronologique des gravures rupestres linéaires de Cerdagne. *Et. Roussill.*, 1987, pp. 69-82.
- Conti 1946** : CONTI (C.) – Nuove figurazioni rupestri di Monte Bego. *Not. Scavi Ant.*, CCCXLIII, 1, 1946, pp. 47-66.
- Courtin 1987-88** : COURTIN (J.) – Salernes, Baume Fontbré-

- goua. Informations archéologiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Gallia*, 2, 1987-88, pp. 289-291.
- Dedet 1978** : DEDET (B.) – La céramique à vernis noir dans les garrigues du Languedoc oriental. *Archéol. en Lang.*, 1, 1978, pp. 75-96.
- Glory 1947** : GLORY (A.) – Gravures rupestres schématiques dans l'Ariège. *Gallia*, V, 1, 1947, pp. 1-15.
- Glory 1948** : GLORY (A.), SANZ-MARTINEZ (J.), GEORGEOT (P.) et NEUKIRCH (H.) – Les peintures de l'Âge du Métal en France Méridionale. *Préhistoire*, X, 1948, pp. 7-135.
- Gratté 1986** : GRATTE (L.) et ROUGH (P.) – Les gravures pariétales de la grotte du Peyort. *B. du GERSAR*, 27, 1986, pp. 85-98.
- Hameau 1989** : HAMEAU (Ph.) – Les gravures postglaciaires en Provence. Inventaire, étude chronologique, stylistique et iconographique. Paris, éd. M.S.H., 1989, 124 p., 55 pl. (Doc. Archéol. Franc., 22).
- Hameau à paraître a** : HAMEAU (Ph.) – L'art schématique postglaciaire en Provence : les abris ornés des Eissartènes. Le Val, Var. *Cah. Lig. Préhist. et Protobist.* (à paraître).
- Hameau à paraître b** : HAMEAU (Ph.) – L'art schématique linéaire, essai d'analyse sémantique. Actes du 115<sup>e</sup> Congr. Nat. des Soc. Sav., Avignon 9-15 avril 1990.
- Isetti 1957** : ISETTI (G.) – Le incisioni rupestre de Monte Bego a tecnica lineare. *R. Et. Lig.*, XXIII, 1957, pp. 163-196.
- Lagrand 1973** : LAGRAN (Ch.) et THALMANN (J. P.) – Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme). Grenoble, 1973, 158 p., 39 pl. (Centre de Doc. de la Préhist. Alpine, cah. 2).
- Legros 1986** : LEGROS (Th.) – Martigues, L'Albion. Informations archéologiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Gallia Préhistoire*, 29, 2, 1986, p. 481.
- Montjardin 1986** : MONTJARDIN (R.) – Le secteur Thau-Gardiole du Bronze ancien au Bronze moyen. 1986, Groupe de Thau, 33 p. (ouvrage ronéotypé).
- Roudil 1972** : ROUDIL (J.-L.) – L'Âge du Bronze en Languedoc Oriental. Paris, éd. Klincksieck, 1972, 297 p. (Mém. de la Soc. Préhist. Franc., 10).
- Vindry 1978** : VINDRY (G.) – Un siècle de recherches préhistoriques et protohistoriques en Provence Orientale (1875-1975). La Protohistoire. *Doc. Archéol. Mèrid.*, 1, 1978, pp. 7-76.